

Ministère du Développement  
Rural

-----  
Cellule de Planification et  
de Statistique

République du Mali  
Un Peuple-Un But- Une Foi

**ETUDE DE CAPITALISATION DE L'INFORMATION  
EXISTANTE SUR LES FILIERES BETAIL-VIANDE  
ET LAIT**

PAR

*Souleymane A. OUATTARA CPS/MDR  
Fana COULIBALY OMBEVI  
Dalinou COULIBALY DNAMR*

*Janvier 2001*

## Sigles

ABH :	Aliment Bétail HUICOMA
AFD :	Agence Française de Développement
BNDA :	Banque Nationale pour le Développement Agricole
BAD :	Banque Africaine pour le Développement
BADEA :	Banque Arabe pour le Développement des Etats de l'Afrique
BSI :	Budget Spécial pour l'Investissement
CRZ :	Centre de Recherche Zootechnique
CMDT :	Compagnie Malienne de Développement des Textiles
CPS/MDR :	Cellule de Planification et de Statistique du Ministère du Développement Rural
CILSS :	Comité Inter-Etat de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel
CEAO :	Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CFPE :	Centre de Formation Pratique en Elevage
CIDR :	Centre International pour le Développement et la Recherche
COLAIBA :	Coopérative Laitière de Bamako
CFE :	Contribution Forestière des Employeurs
DEF :	Diplôme d'Etude Fondamentale
DNAMR :	Direction Nationale de l'Appui au Monde Rural
DNSI :	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
DRSPR :	Division de la Recherche sur les Systèmes de Production Rurale
DNE :	Direction Nationale de l'Elevage
DGRC :	Direction Générale de la Réglementation et du Contrôle
DNAER :	Direction Nationale de l'Aménagement et l'Equipement
D.G :	Droits de Douane
EIV :	Ecole des Infirmiers Vétérinaires
EPA :	Etablissement Public à Caractère Administratif
FARE :	Fonds d'Appui pour la Réinsertion et l'Emploi
FENU :	Fonds pour l'Equipement des Nations Unies
FAO :	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation
HUICOMA :	Huilerie Cotonnière du Mali
MB :	Montbéliard
IER :	Institut d'Economie Rurale
IPR :	Institut Polytechnique Rural
IA :	Insémination Artificielle
IPS :	Impôt sur les Traitements et salaires
IBA :	Impôt sur le bénéfice Agricole
IBIC :	Impôt sur les bénéfices Industriels et Commerciaux
IS :	Impôt sur les sociétés
I.S.C.P :	Impôt Spécial sur certains produits

LCV :	Laboratoire Central Vétérinaire
OMBEVI :	Office Malien du Bétail et de la Viande
OMC :	Organisation Mondial du Commerce
ODR :	Opération de Développement Rural
ODEM :	Opération de Développement de l'Élevage à Mopti
OAEP :	Opération d'Appui aux éleveurs péri-urbains
OHVN :	Opération de la Haute Vallée du Niger
ONDY :	Opération N'Dama Yanfolila
PIB :	Produit Intérieur Brut
PAAP :	Projet d'Aménagement Agro-pastoral
PNVA :	Programme National de Vulgarisation National
PRODESO :	Projet de Développement de l'Élevage au Sahel occidental
PGRN :	Projet de Gestion des Ressources Naturelles
P.C.S :	Prélèvement Communautaire de Solidarité
PDAP :	Projet de Développement de l'Agriculture Péri-urbaine
PDLP :	Projet de Développement de la Production Laitière
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
RCI :	République de Côte d'Ivoire
R.S :	Redevances Statistiques
R.S :	Rouge des Steppes
SERNES/SSI :	Service d'Experts pour les Ressources Naturelles et l'Environnement/Service Secrétariat et Informatique
SPP :	Système Pastoral Pur
SPCP :	Système Pastoral Associé aux cultures pluviales
SPCD :	Système Pastoral Associé aux cultures de décrue
SACP :	Système agro-pastoral associé aux cultures pluviales
SACR :	Système agro-pastoral associé aux cultures de rente
SACI :	Système agro-pastoral associé à l'irrigation
T.T.C :	Tout Taxe Comprise
T.L :	Taxe pour le Logement
T.A :	Taxe d'Apprentissage
T.V.A :	Taxe sur la Valeur Ajoutée
T.E.C :	Tarif Extérieur Commun
T.C.I :	Taxe Conjoncturelle à l'Importation
T.D.P :	Taxe Dégressive de Protection
ULB :	Union Laitière de Bamako
UEMOA :	Union Economique Monétaire Ouest Africaine
US-AID :	Aide des Etats Unis

# Sommaire

<b>1- Introduction .....</b>	<b>7</b>
1.1- Importance des filières bétail-viande et lait dans l'économie malienne .....	7
1.2- <i>Problématique et objectifs de l'étude</i> .....	9
1.3- <i>Contraintes et orientations stratégiques du développement rural : promotion des filières</i> .....	
...10	
<b>2- Description de la filière .....</b>	<b>12</b>
2.1 <i>Définition du concept de filière dans le cadre de la matrice du secteur agricole</i> .....	12
2.2- <i>Rôles et responsabilités des acteurs de la filière et leurs interrelations</i> .....	12
2.2.1 Rôle et Responsabilité des acteurs de la filière Bétail-viande .....	12
2.2.2 Contraintes de la filière bétail-viande .....	11
2.2.3 Rôle et responsabilité des acteurs de la filière lait et leur interrelation .....	14
<b>3- Evolution des mesures de soutien.....</b>	<b>18</b>
3.1- <i>Soutien interne : évolution récente et envisagée</i> .....	18
3.1.1- Recherche, formation, vulgarisation, crédit, foncier. ....	18
3.1.2- Politique d'investissement.....	43
3.1.3- Subventions de l'Etat aux organismes publics. ....	46
3.1.4- Subventions aux facteurs (intrants, équipements...) et produits. ....	47
3.1.5- Fiscalité intérieure. ....	48
3.2- <i>Soutien aux frontières : évolution récente et envisagée</i> .....	50
3.3- <i>Réglementations phyto et zoo sanitaires.</i> .....	51
<b>4- Evolution des principaux indicateurs de la filière. ....</b>	<b>54</b>
4.1- <i>Indicateurs de productivité</i> .....	54
4.1.2 Production de viande.....	56
4.2- <i>Indicateurs de compétitivité</i> 60	
4.2.1 La filière Bétail - viande .....	60
4.2.2 Le Lait.....	66
<b>Conclusion .....</b>	<b>69</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>70</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>73</b>

## Résumé

L'étude de capitalisation de l'information existante sur les filières bétail-viande et lait, commanditée par le Ministère du Développement Rural, s'inscrit dans le cadre du processus de réflexion sur les implications des accords de l'OMC pour l'agriculture malienne.

La présente étude réalisée par trois cadres du MDR, a consisté en une revue documentaire, l'exploitation des documents disponibles et une mission de terrain dans les localités de Mopti, Ségou et Koutiala en vue de déterminer les paramètres économiques de la production et des exploitations.

Les filières bétail-viande et lait sont définies comme l'ensemble des activités et processus de production, de transformation, de commercialisation et de consommation du bétail et produits dérivés.

Elles sont animées par des acteurs qui se retrouvent au niveau des différentes branches d'activités qui les soutiennent.

Les acteurs de la production évoluent au sein de six systèmes de production bien identifiés qui caractérisent l'élevage au Mali. En 1999, ces différents systèmes totalisaient 6.496.940 têtes de bovins, 15.980.990 têtes d'ovins-caprins, 65.920 têtes de porcins et 466.900 têtes de camelins. Parmi les bovidés on dénombre pour la même année 8.399 métis issus d'insémination artificielle. Les productions animales ont atteint 31.995,77 tonnes de viandes contrôlées et 120.000 tonnes de lait en 1999.

La part des filières bétail-viande et lait est estimée à 12% du PIB (DNSI 1997).

Convaincu, que le développement de son économie passe par les filières bétail-viande et lait, le Mali a mis en place une politique d'investissement dans le domaine de la création d'infrastructures sanitaires (parcs de vaccination) de transformation (abattoirs, aires d'abattage et unités laitières) et de commercialisation (marchés à bétail).

Dans la même lancée, le gouvernement a apporté son soutien aux deux filières dans les domaines de la recherche, la vulgarisation, la formation, le crédit ainsi que le foncier.

La recherche a porté essentiellement sur :

- la sélection des bovins et des ovins-caprins,
- l'alimentation du bétail,
- l'amélioration des productions des animaux et des formules alimentaires,
- la santé animale.

Les acquis de la recherche ont fait l'objet de vulgarisation en matière de formation de 1988 à 1999, outre les 588 Ingénieurs d'Elevage, 827 Techniciens d'Elevage et les 202 Infirmiers Vétérinaires, les professionnels de la filière sont formés à travers les ONG et les projets qui évoluent dans leurs zones d'activités.

En dépit de tous ces efforts, le sous-secteur élevage est confronté à un problème de taille. Il s'agit de l'absence d'une législation foncière. Aujourd'hui, il est difficile de monter une entreprise pastorale faute de terre légalement retrocedable. D'un autre côté les filières bétail-viande et lait sont régies par le système général d'imposition du Mali, comprenant le code général des impôts et le code douanier. Toutefois, sur demande expresse motivée

adressée au Ministre des Finances, l'ensemble des services matériels et biens d'équipement destinées à la filière bétail-viande peut bénéficier du régime de l'exonération temporaire.

Le commerce du bétail dans la région de l'Afrique de l'Ouest a bénéficié des efforts de la CEAO et de l'UEMOA en vue de réduire les restrictions sur le commerce régional des produits traditionnels.

Au Mali, les banques n'ont pas de conditions particulières applicables au secteur bétail-viande. Les crédits octroyés sont analysés dans les mêmes conditions que celles du secteur du commerce général.

La BNDA est la banque pilote en matière de financement des filières bétail-viande et lait. Entre 1991 et 1994, la BNDA a débloqué plus de 545 millions de FCFA au profit de plus de 470 bénéficiaires à des taux variables.

max : 31% l'an + TPS

min : 10% l'an + TPS

le Mali est engagé auprès de tous ses voisins dans des accords zoo-sanitaires visant à soutenir un taux de croissance du cheptel, à protéger les personnes et les animaux contre les effets néfastes des épizooties, à réglementer le commerce, à assister les acteurs pour l'accomplissement des formalités administratives.

L'étude met en exergue les performances économiques des filières bétail-viande et lait. En effet, les effectifs du cheptel, malgré les effets ponctuels de la sécheresse sont en nette progression. Les animaux destinés à l'exportation ont des poids carcasses moyens compris en 150 et 200 kg et les chiffres d'exportation de bétail progressent surtout après la dévaluation. Les acteurs, avec des coûts de production de leurs produits souvent très bas réalisent des bénéfices parfois très substantiels.

Près de 30.000 F/tête pour l'exportation du bétail vivant. Les coûts de production du lait varient de 103,8 F/l pour la race locale et 51,5 F/l pour les métis. Les marges bénéficiaires sont de l'ordre de 198,5 F/l pour les métis et 145,2 F/l pour la race locale.

Le lait ne fait pas partie aujourd'hui des produits d'exportation. Sa consommation intérieure n'est pas encore bien appréhendée. Comme le lait, l'aviculture et les cuirs et peaux doivent faire l'objet d'une autre étude de capitalisation en vue de compléter les données sur la filière bétail-viande et lait.

# 1- Introduction

La présente étude de capitalisation de l'information existante sur les filières Bétail-viande et lait s'inscrit dans le cadre d'un programme de la cellule de Planification et de Statistique du Ministère du Développement Rural visant à réfléchir et formuler des propositions sur les conséquences des Accords de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMS) sur les quatre filières porteuses à savoir : le coton, le riz, les fruits et les légumes et le bétail-viande et lait.

La phase de capitalisation du secteur bétail-viande et lait restera conforme aux termes de références et au plan détaillé validé par le comité de coordination et de suivi des études de capitalisation.

Le rapport final prendra en compte les observations des deux groupes (cadres et producteurs) dans le contexte strict de la capitalisation qui poursuit les objectifs suivants :

La présentation des principales évolutions des filières bétail et viande sur les quinze dernières années. L'indication de l'ensemble des mesures adoptées et envisagées par le Gouvernement pour le développement des filières bétail/viande et lait.

L'étude a été menée par une équipe composée de Souleymane Amadou OUATTARA Chef d'équipe chargé de Programme Elevage à la CPS/MDR, de Fana COULIBALY chef de la section Amélioration des Equipements et Infrastructures de Transformation et de Commercialisation du bétail à l'OMBEVI et de Dalinon COULIBALY chargé de Programme lait à la division Promotion filière agricole de la DNAMR avec l'appui logistique de C. LESUEUR. L'ensemble des travaux ont été supervisés par Amadou Moctar THIAM président du Comité de Coordination et de Suivi des études de capitalisation par filière.

La majorité des structures du développement rural (MDR) et d'autres ministères travaillant en relation avec le secteur a pu être approchée et la collaboration a été fructueuse. Une mission de terrain dans les localités de Mopti, Koutiala, Ségou a permis d'avoir des échanges avec les éleveurs, les coopératives et associations, la Douane, les services d'état, les unités de transformation et les opérateurs économiques sur la situation actuelle des filières bétail-viande et lait en termes de soutien interne, de soutien aux frontières, de fiscalité intérieurs et des indicateurs de compétitivités.

## **1.1- Importance des filières bétail et viande et lait dans l'économie malienne**

Le Mali est un pays à vocation essentiellement agro-pastorale. Le secteur rural mobilise près de 80% de la population et intervient pour plus de 40 % dans la formation du produit intérieur brut (PIB).

- Le cheptel est l'un des plus importants de l'Afrique de l'Ouest.
- Le potentiel de production animale est le plus important de toute la zone sahélienne et représente la principale source de subsistance pour pratiquement 80 % de la population.

- Son apport au PIB est d'environ 12 % (DNSI 97). On constate depuis 1980 une diminution de la part du sous secteur élevage liée à l'accroissement des autres secteurs de production (riz, coton et commerce).
- Sa contribution aux recettes d'exportations du pays en 1995 se chiffrait à 35 milliards de FCFA soit 17,5% du total des exportations.
- Une vue globale sur les productions animales nous donne les éléments suivants :  
En 1995, on dénombrait au Mali 5.708.000 bovins dont 600.000 bœufs de labour, 13.178.000 ovins caprins, 112.000 équins, 625.000 camelins, 63.000 porcins et 22 millions de volaille.
- Grâce à un réseau performant de surveillance épidémiologique et l'amorce de processus de privatisation, le cheptel malien est prêt pour affronter la conquête du marché de l'intégration de la sous-région.
- Les effectifs se répartissent sur l'ensemble du territoire malien à travers des systèmes de production suffisamment maîtrisés par les différents acteurs (éleveurs, encadreurs et exploitants). Ils sont localisés chacun dans une zone écologique : le système pastoral et le système agro-pastoral, tous deux basés essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles et la gestion rationnelle des troupeaux
- A côté de ces deux systèmes, est en train de se développer un système semi-intensif où les conditions d'élevage (conduite du troupeau, alimentation du bétail, santé animale, embouche, production de lait) sont plus ou moins maîtrisées et permettent une amélioration de la qualité de la viande et partant les revenus des éleveurs grâce à une orientation commerciale nette de leurs activités.
- Le système pastoral pur soumis aux aléas climatiques est caractérisé par la grande mobilité des troupeaux, la disponibilité des ressources naturelles ( pâturage, eau d'abreuvement) pour l'alimentation du bétail et les possibilités de développer l'embouche herbagère et l'embouche de case.
- Les principales contraintes identifiées sont : la faible productivité des troupeaux, le faible niveau d'organisation des producteurs et le faible niveau des investissements
- Le système agro-pastoral il se caractérise par l'association agriculture élevage et le développement de l'embouche paysanne. Les principales contraintes identifiées sont : l'insécurité foncière, la réduction de l'espace pastoral, la faible productivité des troupeaux et la faiblesse de l'intégration Agriculture/élevage.
- Le système semi-intensif se spécialisé dans le développement productions animales (animaux de boucherie : embouches bovins et ovins) production de lait à travers l'insémination artificielle, la sélection des races locales et l'amélioration de l'alimentation et de la santé animale.

Les bassins de productions suivants ont été identifiés : concernant les bovins, la région de Mopti reste la première région de production avec 1.280.000 bovins (1995), cependant la région de Sikasso a connu un fort développement avec un effectif de 1.123.750 bovins en 1995. en dehors de ces deux régions, Ségou, Kayes et Koulikoro disposent aussi d'un fort potentiel avec une moyenne de 800.000 bovins.

L'élevage des petits ruminants est fortement concentré dans les régions de Tombouctou et Mopti (plus de 3 millions de petits ruminants par région).



Les camelins sont essentiellement concentrés dans le Nord (régions de Gao, Kidal et Tombouctou). Les porcins sont majoritairement situés dans la région de Segou. Les volailles sont élevés traditionnellement dans tout le pays.

## **1.2- Problématique et objectifs de l'étude**

Le traité de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1996, est l'accord le plus vaste jamais conclu depuis 1947. Il s'étend à des domaines qui n'étaient pas couverts par le GATT, comme l'agriculture.

Ce traité constitue une avancée importante grâce à son nouveau cadre réglementaire et l'extension de la discipline multilatérale à l'agriculture.

- Depuis l'avènement du Programme d'ajustement Structurel au début des années 1980 le secteur agricole malien subit de profondes mutations.
- Le secteur rural contrarié par les contraintes (organisationnelles, institutionnelles, économiques et techniques) est confronté à des déficits dans nombre des filières dont la filière bétail/viande.
- Le secteur fait l'objet d'une restructuration importante avec l'appui des partenaires dont l'objectif consiste à la libéralisation du secteur, le redressement de certaines filières, l'autosuffisance alimentaire et la responsabilisation paysanne.
- Dans le cadre du Schéma Directeur du Développement Rural et du PASA-Elevage six programmes ont été développés dans la promotion et le développement des filières de production et de commercialisation des produits animaux, tout en demeurant fidèle aux objectifs de la politique nationale de l'élevage à savoir satisfaire les besoins intérieurs en produits d'élevage (viande, lait, cuirs et peaux, œufs) et en bœufs de labour et valoriser la production pour maximiser les exploitations.
- Au-delà de la diversification et de l'intensification de la production, la stratégie mettra l'accent sur le développement de produits types adaptés à la demande sur la commercialisation interne et externe et à la promotion des exportations (vers les pays côtiers : Côte d'Ivoire et Ghana, mais également vers les pays magrebins (l'Algérie).
- En dépit des avantages dont le Mali dispose dans le domaine de l'Elevage, beaucoup reste à faire aussi bien en aval qu'en amont de la productivité pour améliorer la compétitivité et en faire un secteur à haute valeur ajoutée. Si l'élevage participe à l'auto-suffisance alimentaire et est source de revenus et de devises, il doit également contribuer au développement du secteur agro-industriel et des exportations de produits transformés.

Si dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), les filières bétail viande et lait deviennent des enjeux importants, il convient d'analyser en profondeur les impacts sur ces filières. Ceci a l'effet de mieux édifier les autorités compétentes maliennes sur la conduite à tenir dans le cadre des dits accords.

La présente étude qui vise à capitaliser l'information disponible sur la filière bétail-viande et lait vise les objectifs ci-dessous. Les éléments d'information alimenteront d'avantage les débats qui seront engagés pour mieux définir la position du Mali.

▪ Objectifs généraux :

L'étude vise à situer les évolutions des politiques de développement des filières bétail-viande et lait au Mali, au regard du contexte international. Elle contribuera à argumenter les débats sur la conformité des mesures de politique agricole adoptées et envisagées et les changements du contexte international (Programme d'Ajustement Structurel accord OMC et autres accords internationaux).

▪ Objectifs spécifiques

L'étude de capitalisation de l'information existante sur les filières bétail-viande et lait poursuit deux objectifs à savoir :

- présenter les principales évolutions des filières bétail/viande et lait sur les quinze dernières années
- indiquer l'ensemble des mesures de politiques adoptées et envisagées par le Gouvernement pour le développement des filières bétail-viande et lait (intervention au niveau de la production, la commercialisation des produits et des intrants, le commerce international, la transformation et la commercialisation).

### **1.3- Contraintes et orientations stratégiques du développement rural : promotion des filières**

L'élevage au Mali est pratiqué de façon extensive, et assez diversifié (bovins, ovins et volailles). Il est caractérisé par sa faible productivité en viande et en lait due essentiellement à des taux de mortalités élevés et au faible potentiel génétique de nos races locales et détient une tradition d'exportation du bétail sur pied.

Par ailleurs, le noyau d'élevage intensif (embouche, production laitière etc.) se multiplie au niveau des ceintures urbaines. Leur apport est minime par rapport à l'apport des systèmes extensifs traditionnels.

Si la dévaluation a dans un premier temps favorisé les exportations de bétail malien, les pays côtiers généralement importateurs ont renforcé ses dernières années la protection au niveau de leurs frontières.

**Les contraintes** : le développement des filières est actuellement confronté aux contraintes majeures suivantes :

- absence de politique d'élevage définissant clairement les objectifs et les axes d'intervention ;
- insuffisance de concertation inter-sectorielle ;
- absence d'un code pastoral pour la gestion des espaces agro-sylvo-pastoraux et la gestion des conflits ;
- la diminution des pâturages naturels et une forte concurrence pour la gestion de l'espace agro-sylvo-pastoral particulièrement autour des points d'eau semi-permanents et des zones de transhumance ;
- l'insuffisance ou faible niveau de formation et de professionnalisation des acteurs de la filière ;
- insuffisance ou manque d'infrastructures et d'équipements appropriés.

## **Contraintes spécifiques de la filière bétail-viande**

La filière bétail-viande est confrontée à des contraintes majeures au niveau de la production de la commercialisation et de la transformation qui sont :

1. Contraintes liées au développement de la production
  - insuffisance de l'alimentation du bétail
  - insuffisance d'infrastructures de production
  - inexistence de patrimoine foncier
  - faible niveau de gestion du troupeau
  - faible niveau d'organisation des éleveurs
2. Contraintes liées à la transformation
  - Insuffisance d'infrastructures de transformation
  - manque de statut juridique pour les infrastructures existantes
  - Etat vétuste des infrastructures et équipements
  - Manque et/ou faible accès aux sources d'énergie
3. Contraintes liées à la commercialisation
  - Insuffisance d'infrastructures équipées
  - Inexistence de professionnels confirmés
  - Absence de moyens de transport adaptés et performants
  - Manque de dynamisme des associations et organisations professionnels
  - Inexpérience de la FEBEVI mise en place en Décembre 1999
  - Pléthore d'intermédiaires dans le circuit
  - Absence de crédits de commercialisation adaptés
  - Inadaptation des textes
  - Faible appropriation des textes par les professionnels.

**Les orientations stratégiques du développement rural** constituent les fondements des domaines d'intervention et des programmes de développement du secteur à savoir :

1. Augmenter et diversifier la production agricole en vue d'améliorer le revenu et les conditions de vie en milieu rural.
2. Participer au programme d'intégration économique au niveau sous régional et mondial.
3. Améliorer l'environnement institutionnel et juridique du secteur.
4. Renforcer les capacités d'intervention de l'ensemble des acteurs du secteur.
5. Appuyer la planification régionale et locale en vue de promouvoir un développement durable du secteur.
6. Promouvoir la gestion rationnelle des ressources naturelles en vue d'un développement durable.
7. Développer les infrastructures et équipements de base.
8. Promouvoir et soutenir les mécanismes de solidarité en milieu rural.

## **2- Description de la filière**

### **2.1 Définition du concept de filière dans le cadre de la matrice du secteur agricole**

Les filières bétail-viande et lait peuvent se définir comme l'ensemble des activités et processus de production, de transformation, de commercialisation et de consommation du bétail et produits dérivés.

Définies comme telles, les filières bétail-viande et lait englobent plusieurs branches d'activités avec divers acteurs intervenant dans leur accomplissement.

### **2.2- Rôles et responsabilités des acteurs des filières et leurs interrelations**

#### **2.2.1 Rôle et Responsabilité des acteurs de la filière Bétail-viande**

Les acteurs de la filière bétail-viande se caractérisent par leur diversité d'esprit philosophique. Pour certains, le bétail est source de prestige et de considération (le nombre de têtes constitue la notoriété) pour d'autres c'est un produit marchand qu'il faut valoriser et vendre tout en dégagant une plus value. Un acteur non moins important est le consommateur qui régule les deux premiers groupes.

Une autre catégorie et non la moindre, appelée sous le vocable consommateur, est celle qui voit au bétail une source de protéines indispensables à la satisfaction de ses besoins nutritionnels.

les éleveurs traditionnels : Ils sont au départ de la filière et oeuvrent dans l'accroissement quantitatif et qualitatif des effectifs d'animaux et de volailles. Très souvent ils opèrent individuellement, mais acceptent de se regrouper en coopératives ou associations pour défendre des intérêts corporatistes avec les marchands de bétail. Ils se retrouvent dans tous les systèmes de production avec des comportements différents d'un système à l'autre.

Les commerçants de bétail : c'est un groupe d'intervenant bien structuré qui assure la collecte, la commercialisation et le convoyage du cheptel sur les marchés internes et côtiers. Cette fonction s'est élargi aux coopératives et associations villageoises, aux associations d'éleveurs et éleveurs industriels suite aux effets de l'arrêté interministériel N°094-7054/MFC-MDR du 13 juin 1994). L'étude constate que l'arrêté passe sous silence les marchands qui sont les professionnels traditionnels.

Les commerçants de bétail opèrent essentiellement sur 334 marchés à bétail (rapport DNE et OMBEVI) dont seulement (9) sont aménagés en matériaux durables. Il s'agit des marchés à bétail de Kati, Niono, Bamako, Sikasso, Koutiala, Ségou Fatoma, Téné et Trougoumbé.

Dans le groupe de commerçant de bétail on rencontre les catégories suivantes :

- Les Courtiers ou Téifa ,
- Les convoyeurs et sociétés de convoyage,
- Les démarcheurs,
- Les transporteurs,
- Les détaillants (bouchers et rôtisseurs).

Le terme marchands de bétail prend en charge les courtiers ou « teifas », les convoyeurs et les démarcheurs.

- Les courtiers : Ils sont présents sur les marchés à bétail et servent d'intermédiaires entre les éleveurs et les marchands. Garants de l'origine et de la propriété de l'animal et ils facilitent les transactions et sont rémunérés par l'acheteur à raison de 1000 Fcfa par bovin
- Les convoyeurs : Ils assurent l'acheminement des animaux par camion ou à pied jusqu'à destination. Les bergers sont généralement payés à 40.000 Fcfa pour 3 jours de convoyage, tandis que le « madougou » - principal guide et responsable du convoi pour l'exportation à pieds des animaux, perçoit 50.000 Fcfa. Quant au « manpala » - chargé de préparer les repas des bergers et d'indiquer le point de rencontre du jour, il est rémunéré au même titre que les bergers.
- Les démarcheurs : sont les intermédiaires privilégiés entre les exportateurs et les camionneurs. Ils connaissent les propriétaires des camions et détiennent l'information sur leur disponibilité et leur capacité. Ils sont rémunérés par l'exportateur à 40.000 Fcfa ou 55.000 Fcfa selon la saison.  
(extraits de Doumbia, 1998 et Bellinguez, 1994)
- Les transporteurs : Ils louent leurs camions à 175.000 FCFA ou à 250.000 FCFA avant la récolte du coton. Les frais de location sont multipliés par cinq pendant la période de transport du coton de Novembre à Décembre (entre 500.000 FCFA et 750.000 fcfa) pour des camions qui ne peuvent transporter plus de 35 têtes de bovins à la fois.
- Les bouchers et rôtisseurs : Ils assurent la transformation du bétail en produits comestibles. Ils s'approvisionnent auprès des marchands de bétail ou directement chez les éleveurs. Les bouchers et les rôtisseurs constituent le maillon essentiel de distribution de la viande. Leurs activités s'exercent dans les abattoirs et sur les aires d'abattage aménagées ou non.

Leurs activités se déroulent au niveau des installations suivantes :

- un (1) abattoir frigorifique à Bamako de capacité 10.000T/an
- cinq (5) abattoirs de type régional de 2.000T/an et par abattoir
- 174 aires d'abattage réparties sur l'ensemble du territoire national.

## 2.2.2 Rôle et responsabilité des acteurs de la filière lait et leur interrelation

A) **Les Producteurs** : on rencontre plusieurs catégories de producteurs qui sont :

- Les Eleveurs pasteurs purs : ils évoluent dans un système pastoral pur dans la bande Sahelo-saharaine et pratiquent la transhumance et le nomadisme. Le lait provenant des bovins, ovins caprins et camelins constitue leur alimentation de base. Il est transformé en beurre, fromage, le lait et les produits laitiers sont troqués contre les céréales et d'autres produits de première nécessité.

Au niveau de cette production, l'autoconsommation est dominante.. L'option lait est dominante, mais les aspects croît du troupeau sont aussi importants.

- Les agro-éleveurs : on les rencontre dans le système agro-pastoral au centre sud du pays. C'est la zone à tendance : intégration agriculture-élevage. Le type d'élevage est toujours extensif (utilisation des parcours avec apport et compléments pendant les périodes de soudure). Cependant des particularités se dégagent. Une typologie élaborée par KONE et MASOW en 1986 donne deux types d'élevage laitier.

\* le Type mixte : sans orientation spéciale de la production, l'ensemble de la production de lait est destiné à l'auto-consommation et à la rémunération du berger.

\* le type d'élevage laitier : cet élevage à la forte demande en lait des agglomérations urbaines. (50% de la production sont commercialisés).

- Les éleveurs péri-urbain : l'élevage constitue leurs activités secondaire se sont des fonctionnaires et des commerçants qui forment ce groupe

Il se retrouvent dans le système péri-urbain laitier où ils pratiquent un élevage semi-intensif localisé autour des villes de Bamako, Sikasso, San, Ségou et Mopti. Le système péri-urbain se spécialise dans la production de lait. Les producteurs sont organisés en associations, coopératives et en groupements d'intérêt économique. En 1989 on dénombre 101 coopératives d'éleveurs dont 97 agréées (séminaire sur la filière lait juin 1989 ). La plus importante est la coopération COLAIBA.

### B) Les structures d'appui

Elles interviennent dans le processus de développement de la filière selon les segments en amont et en aval .

- **les services techniques d'appui conseil de l'Etat** et les projets de développement rural rattachés ;
- les prestataires de service privé : vétérinaires privés, les mandataires sanitaires et les pharmaciens ;

- les Organisations Non Gouvernementales (ONG) nationales et internationales appuient les activités de vulgarisation ;
- l'approvisionnement en intrants : semences et produits vétérinaires ont connu un essor considérable grâce à une forte intervention de l'Etat.

### **C) Les intermédiaires des circuits de commercialisation**

Les intermédiaires opèrent au niveau circuit traditionnel et moderne.

**Le circuit traditionnel** : les intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs sont :

- les femmes
- les forains
- les petits revendeurs
- les bergers

Ils assurent les ventes directes aux consommateurs ou aux revendeurs au niveau des parcs, des concessions et des places de marché.

#### **Le circuit moderne :**

Les cyclistes et motocyclistes : acheminent le lait collecté vers les zones de transformation et de consommation des produits laitiers.

### **D) Les importateurs d'intrants et de produits laitiers**

Les sociétés commerciales et supermarché, les commerçants détaillants et grossistes assurent la distribution du lait en poudre importé et le lait issu des unités de transformation

Le projet de développement rural et ONG .

Ils assurent la disponibilité des intrants pour les producteurs ainsi que du lait en poudre et ses produits.

### **E) Les unités de transformation ::**

On rencontre sur le marché malien du lait, les unités suivantes :

**Tableau N°** La situation des laiteries recensées

<b>Désignation de l'unité</b>	<b>Date de création</b>	<b>Capacité de transformation (Litres/mois)</b>
Mali-lait S.A	1992	
Ségou Lait		2000
Kossum – Mopti		1000
Laiterie Danaya Nono de Sikasso	1997	300
Laiterie Danaya Nono de Koutiala	1992	400
Laiterie Danaya Nono de San	1996	300
Danaya Nono de Niono	1995	300
Laiterie Danaya Nono de Fana	1999	200
GAM	-	-

**Source :** Différents rapports la liste n'est pas exhaustive

L'essentiel du lait importé est transformé au niveau des unités ci-dessus citées.

Il faut cependant signaler que les laiteries Danaya Nono créées dans le cadre d'un programme d'organisation de la production, transformation et commercialisation des produits laitiers exécuté par le CIDR (Centre International pour le Développement et la Recherche) ne transforment que le lait local, par contre Mali – Lait SA, Ségou – Lait, Kossum Mopti et la Général Alimentaire Malienne (GAM) procèdent en plus du lait local à la reconstitution du lait importé.

Les produits issus de la transformation divers et variés :

- le lait frais pasteurisé,
- le lait caillé sucré,
- le lait caillé nature,
- le yaourt (sous plusieurs formes),
- le beurre,
- le Ghee,
- la crème,
- etc.

En effet les laiteries de Sikasso (Kéné – Lait), de Kayes (Sigui – Lait) de Bamako (ULB) créés suite à l'adoption de la politique laitière de 1985 ne sont pas aujourd'hui fonctionnelles. Au niveau des agglomérations urbaines, existent des multitudes laiteries (petites unités) appartenant aux femmes surtout.

## **F) La consommation**

Le disponible laitier est consommé en grande partie dans les zones rurales (réf. Document politique laitière).

La consommation annuelle moyenne est de 18 Kg/hbt en 1983 dont 78% serait couverte par la production nationale (CIPEA).

L'enquête budget consommation DNSI (1989) quantifie une consommation moyenne de 8,3 kg en milieu rural et 5,3 en milieu urbain.

Le disponible en lait local pour la consommation serait de 12,4 litres par personne et par an. 1250 tonnes de lait en poudre et d'autres produits laitiers sont importés chaque année ce qui correspond à près de 10.000 tonnes d'équivalent lait, soit une consommation d'environ 1kg/an/hbt (DGRC 1998 cité par J. GAUTHIER) selon ces estimations la consommation annuelle de produits laitiers par habitant serait de l'ordre de 13,4 kg.

Toutes les sources d'information s'accordent à dire que la consommation est largement inférieure aux recommandations de la FAO qui sont de 62 litres par habitant et par an ; ce qui devrait constituer un facteur de stimulation de la production locale de lait.

La plus grande partie des consommateurs potentiels réside surtout dans les zones nomades et dans les agglomérations urbaines.



### **G) Interrelation entre les acteurs**

Le Schéma ci-dessous nous renseigne sur la forte relation entre les différentes intervenants. Ces relations varient selon les systèmes de production. Des efforts devront être menés pour améliorer la complémentarités suite à la promotion des organisations.

### **3- Evolution des mesures de soutien**

#### **3.1- Soutien interne : évolution récente et envisagée**

##### **3.1.1- Recherche, formation, vulgarisation, crédit, foncier.**

###### **▪ Recherche**

La recherche au Mali a démarré sous la colonisation en même temps que l'organisation des services de l'Agriculture, de l'Elevage et de Eaux et Forêts. Après l'indépendance les activités de recherche ont été organisées au sein de l'Institut d'Economie Rurale (IER).

Un rappel historique montre que le Mali est un pays à vocation pastorale. Il a abrité depuis la période coloniale, l'une des plus vieille institution d'expérimentation de l'Afrique occidentale en l'occurrence le CRZ.

Créée en 1927 le Centre de Recherche Zootechnique de Sotuba a connu un tel essor qu'il a été transformé en 1950 en centre Fédéral de Recherche Zootechnique avec des stations d'appui dans les pays limitrophes comme la Côte d'Ivoire et le Sénégal.

En 1961, le Centre Fédéral de Recherche Zootechnique de Sotuba a été cédé au Mali, devenant ainsi le Centre National de Recherche Zootechnique de Sotuba disposant d'un domaine de 1000 ha environ dont 700 ha réservés aux pâturages .

En 1963, la station d'Elevage et de Recherche Zootechnique du Sahel fut mise en service avec une superficie de 12000 ha. Au niveau national, plusieurs études ont été menées pour l déterminer e potentiel de nos races locales. Les résultats acquis au station de Sotuba et Niono sont les suivants :

###### ○ Résultats de croisements effectués à Sotuba :

Les métis issus des croisements races locales zébu maure, zébu peulh et N'dama avec les races améliorantes exotiques ont extériorisé des productions de 1500 à 2500 litres de lait par lactation contre 500 à 800 litres chez les races parentales locales.

Ces programmes n'ont malheureusement pu aboutir à des résultats consolidés à cause de :

- leur faible diversité,
- la non exécution à terme des projets,
- l'absence d'un milieu d'élevage amélioré et homogène pour les métis.

Cependant la synthèse des résultats de l'introduction des races exotiques a permis de définir un programme de croisement.

Un schéma de croisement a été défini visant la création d'une race synthétique de 50 % de sang améliorateur (rouge des steppes en station et Montbeliard en zone périphérique urbaine de Bamako) 25 % de Zebu maure et 25 % de N'Dama. Les différentes contraintes rencontrées sont la rupture de stock de semence de Rouge des steppes et la fluctuation des niveaux d'entretien.

- Résultat de la sélection à Niono

Depuis 1966, deux races locales, le Zebu maure et le Zebu peul, sont soumises à un programme de sélection visant à améliorer leurs potentiels laitier et boucher.

A l'analyse des résultats on est parvenu à la conclusion suivante : que les paramètres de production laitière et de croissance peuvent être améliorés par la sélection. Les analyses ponctuelles effectuées révèlent que les travaux de Niono ont permis d'augmenter la production laitière des races Maures et Peulh à 1200 – 1500 kg de lait par lactation et le poids des mâles de 500 à 600 kg.

Dans les domaines de l'alimentation : de nombreuses études ont été menées sur les pâturages naturels : (Inventaire et typologie, dynamique, gestion exploitation, régénération et amélioration).

Les études sur les pâturages naturels ont abouti à la cartographie de vastes zones et à une bonne connaissance des processus de production et d'évolution de la végétation des parcours. Si les principes de base de l'exploitation rationnelle sont très connues, la mise en pratique au niveau de système d'élevage se heurte aux problèmes fonciers et d'aménagement du territoire.

- Les études sur les cultures fourragères ont abouti au choix de certaines graminées et légumineuses adaptés aux conditions du Mali.

La mise en œuvre de programmes de recherche d'accompagnement efficaces (Projet CILSS/FAO), de projet de développement Rural (CMDT) et de Programme de Recherche Système (Projet Sectoriel de l'Elevage DRSPR/Sikasso) ont permis l'adoption croissante des cultures fourragères en milieu rural.

Cependant des efforts restent à fournir afin d'atteindre une meilleure contribution des cultures fourragères à l'amélioration des productions animales.

- Des études sur la valeur alimentaire des aliments du bétail basée essentiellement sur l'amélioration et la diversification des sources d'aliments avec l'introduction des cultures fourragères exotiques, d'aliments non conventionnels tels que le manioc, la sciure de bois etc., soit en améliorant la valeur alimentaire des fourrages grossiers ont été également menées.
- Des actions dans le domaine de l'amélioration de la production des animaux, des formules alimentaires ont été élaborées pour l'évaluation des performances (laiteries, boucheries et lactation) des animaux, il s'agit précisément des rations :
  - \* d'exteriorisation des potentialités laitiers sur les sujets métis et les races locales en station et en milieu réel
  - \* la mise à condition des bœufs de labour pendant la précampagne.

Malgré les résultats encourageants obtenus, des contraintes demeurent à savoir :

- le manque d'accès à l'alimentation pour les éleveurs,
- le manque de suivi ou de continuité dans l'exécution des thèmes,

- le manque de moyens financiers et matériel,
- la faible prise en compte de l'évaluation économique des paquets techniques.

Dans le domaine de la reproduction, pour une meilleure compréhension des phénomènes de la reproduction des races locales plusieurs études ont été faites sur les bovins.

- Etude du cycle sexuel chez les vaches zebu Maure (Diarra 1982 ; Moulina 1983) et chez les femelles N'Dama (Bako 1982) ;
- Essai de synchronisation des chaleurs et d'insémination artificielles sur les races locales. Les études ont conclu la faisabilité de la synchronisation et de l'insémination artificielle sur les races locales, cependant les résultats obtenus sont faibles dans les milieux villageois et concessions rurales.

Dans le domaine de la santé animale, les études suivantes méritent d'être citées :

- Etude sur la prévalence de quelques maladies de la reproduction dans certains élevages proches de Bamako
- Sondages épidémiologiques menés par le laboratoire central vétérinaire (brucelloses, helmisthoses)
- Etude sur la trypanosomiase (épidémiologie des trypanocides) menées par le LCV
- Etablissement de cartes des glossines par le LCV
- Productivité des veaux N'Dama à Madina –Diassa.

Des recherches complémentaires sont nécessaires pour diminuer les mortalités.

### **Les priorités régionales pour la recherche**

Au regard des résultats et acquis, des priorités ont été dégagées dans chaque région au cours du plan à long terme (ref. Plan stratégique de la Recherche agronomique du Mali – Programme de Productions Animales...).

**Tableau 3.1 : Priorités de recherche par région**

Régions	THEME DE RECHERCHE		
	Espèces	Production	Système d'élevage
Kayes	Petits ruminants	Lait/viande	Agro-pastoral en zone de cultures pluviales
Kouba*	Bovin	Lait	Péri-urbain avec races exotiques et croisement
		Viande	Embouche avec locales
Ségou	Bovins	Lait	Péri-urbain avec races locales zebus
		Viande	Embouche avec races locales
Sikasso	Bovins	Traction et embouche	Races trypanotolérantes
Mopti	Petits ruminants	Lait/viande	Agro-pastoral en zone de décrue
Nord	Bovins/petits ruminants/camelins	Lait	Technologie laitière (conservation et transformation)
	Petits ruminants	Lait/viande	Pastoral
	camelins	Toutes	Pastoral

**Source :** Plan Stratégique de la Recherche agronomique Volume II document 5  
 Décembre 1993

\* Koulikoro et Bamako

Bilan de la recherche dans le domaine de l'élevage des petits ruminants

- Les tentatives d'amélioration de la production de viande ont porté sur les croisements : des races Charmois + Toronké, charmois + Djaloubé dans les bergeries de Nioro et de Sotuba. Les résultats furent bons sur le plan zootechnique, les métis ont donné de performances de boucherie bien supérieures à celles des races locales, mais les mortalités élevées ont constitué de grandes entraves.

Après l'indépendance les actions de recherche furent interrompues en faveur des bovins. Ce n'est qu'après les années de sécheresse qu'il a été constaté que dans le processus de reconstitution de cheptel les petits ruminants ont joué un rôle capital.

A ce titre l'intérêt pour les espèces à cycle court était de mise.

Des études récentes entreprises en station et hors stations ont permis d'apprécier certaines caractéristiques zootechniques des races locales à savoir :

- l'âge de la 1<sup>ère</sup> mise-bas 464 et 487 jours respectivement les pour les ovins et les caprins,
- intervalles entre mise-bas : 261 et 291 jours respectivement pour les brebis et les chèvres,
- le taux de fécondité 82,2 %,
- taille de la portée : 1,04 et 1,19 pour les brebis et les chèvres .

D'autres études ont été menées dans les domaines suivants :

- alimentation et nutrition des petits ruminants (études de la valeur des aliments du bétail),
- reproduction : suivi de la reproduction des ovins à Katibougou et essai de synchronisation des chaleurs des petits ruminants à Baguinéda ,
- étude de la prévalence de différentes parasitoses gastro-intestinales à Niono ,
- étude comparée de l'efficacité des différents helmetiques (enquête sur les pneumopathies dans le delta),
- étude du rôle socio-économique des petits ruminants dans la zone de Bamako.

Les insuffisances relevées dans ces domaines de recherche sont :

- manque de suivi ou de continuité dans l'exécution de certains thèmes,
- manque de moyens matériels et financiers,
- faible prise en compte de l'évaluation économique des paquets technologiques.

### **Bilan de la Recherche sur les camélins**

Peu d'études ont porté sur l'élevage des camélins au Mali. Un séminaire sur les camélins a toute fois été organisé à Gao en 1985. il a permis de faire la synthèse des données bibliographiques existantes au Mali et dans d'autres pays. Des investigations en matière de santé ont été menées par le LCV.

#### **▪ Formation et vulgarisation**

##### **a) La Formation**

Le système de formation hérité de la période coloniale était en 1960, insuffisant et inadapté. 7 % seulement de la population d'âge scolaire allait à l'école pour satisfaire les besoins en cadres administratifs.

L'éducation étant l'un des premiers facteurs du développement, il est très vite apparu impérieux d'adapter le système éducatif aux besoins de formation des cadres pour la mise en œuvre des plans de développement du Mali nouveau.

Pour faire face à cet objectif, la réforme de l'enseignement de 1962 allait s'orienter vers une phase d'amélioration de l'enseignement comportant deux grands objectifs opérationnels.

- L'objectif opérationnel du développement horizontal de l'éducation qui est d'alphabétiser une grande majorité des jeunes sans exclure pour autant l'apprentissage des métiers et autres transmissions de connaissances.
- L'objectif opérationnel du développement vertical de l'éducation visant à assurer la formation des cadres nécessaires pour la mise un œuvre des plans de développement

Au niveau du développement rural, la formation agricole fut choisie au lendemain de l'Indépendance, comme secteur d'entraînement économique. Elle a connu un essor important et rapide se traduisant par le développement des centres d'apprentissage agricole (CAA) et des centres de spécialisation (CS), les centres d'orientations pratique (COP) qui, après l'évaluation du premier plan quinquennal, formaient non seulement des moniteurs d'agriculture mais aussi des infirmiers vétérinaires. Plus tard, la formation des infirmiers vétérinaires fut réservée exclusivement à l'école des infirmiers vétérinaires (EIV) .

A ces formations de base s'ajoute celles du cycle des techniciens supérieurs d'élevage et des Ingénieurs d'Elevage de l'Institut Polytechnique Rural de Katibougou (IPR)

Depuis leur création, l'IPR de Katibougou et l'école des infirmiers vétérinaires transformée en 1991 en centre de formation pratique en élevage (CEPE) restent les principales écoles de formations des agents d'encadrement de la filière bétail-viande – lait. A celles-ci il faut ajouter les lycées techniques agricoles

Il faut cependant noter que dans le cadre des multiples relations internes entre le Mali et les différents pays occidentaux, plusieurs jeunes maliens ont bénéficié de bourses de formation dans les divers branches de l'élevage. Malheureusement au cours de la présente capitalisation des données n'ont pas pu être disponibles.

Les tableaux ci-dessous présentent les effectifs d'agents d'encadrement (privés ou de l'Etat) formés dans ces écoles de 1988 à 1999.

**Tableau 3.2** : Effectif des Ingénieurs d'Elevage formés à l'IPR de Katibougou de 1988 à 1999

<b>Années</b> \ <b>Nombre agent formé</b>	<b>Ingénieurs d'Elevage</b>	<b>Techniciens supérieurs d'élevage</b>
1988	69	102
1989	87	87
1990	88	93
1991	65	72
1992	0	49
1993	40	119
1994	0	0
1995	39	55
1996	53	60
1997	37	96
1998	68	63
1999	42	31
<b>Total</b>		

**Source** : IPR annexe de Katibougou

**N.B** En 1992 et 1994 il n'y a pas eu de sortie de promotions à cause des grèves scolaires. A partir de 1999-2000 le cycle de formation va être modifié : au lieu de bac + 4 pour les ingénieurs il sera bac + 5 c'est à dire DEUG (diplôme d'étude Universitaire Général) + 3 ans.

Au lieu de DEF + 4 ans pour les techniciens il sera Bac + 2

**Tableau 3.3** : Effectif des infirmiers vétérinaires formés par le centre de formation pratique en élevage de 1988 à 1999

Année	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Effectif	45	16	8	15	24	29	-	-	10	-	31	24

**Source** : C.F.P.E

Les formations ont été interrompues en 94-95 et 97 pour des raisons administratives

En plus de ces formations classiques qui ont lieu dans les écoles, il y a les formations universitaires et stages de formation des fonctionnaires et autres agents de l'état dont les statistiques ne sont pas maîtrisées. Elles se font à la demande des intéressés et liées à des annonces de bourses formulées par les organismes de formation nationaux ou extérieurs.

### **Situation actuelle de la formation**

Les nouvelles options politiques du Mali caractérisées par la libéralisation de l'économie, le désengagement de l'état des activités d'agents économiques, la responsabilisation des producteurs et la promotion du secteur privé ont donné lieu à d'importantes réformes institutionnelles qui se sont traduites par la définition de nouvelles orientations et l'élaboration de stratégie devant permettre un développement durable et soutenu du secteur rural.

Ainsi, en collaboration avec les Ministères chargés de l'enseignement général, technique et professionnel et supérieur le MDRE a élaboré un programme de formation qui touche à tous les segments du système éducatif national (Actualisation du Schéma Directeur, du développement rural (Dr N'Golo TRAORE).

Une étude fut menée en la matière en deux phases qui ont duré du 29 juillet au 5 septembre 1993 puis du 20 janvier au 18 mars 1994 en vue de préparer la faisabilité technique de la réforme en cours.

Un atelier national de validation tenue les 17 et 18 mars 1994 a permis d'examiner la cohérence globale des propositions.

Le programme ainsi élaboré discuté et validé vise sept objectifs :

1. la révision du système d'éducation de base en milieu rural,
2. la promotion de la formation professionnelle rurale,
3. la réforme de l'enseignement technique agricole,
4. la reconversion des jeunes boursiers sur les chantiers d'intérêt national,
5. le rapprochement du corps enseignant de l'IPR du développement rural,
6. la valorisation des nouveaux métiers,
7. la création d'observatoire de la formation du secteur rural.



## **b) La vulgarisation**

L'une des principales préoccupations des autorités successives de la période coloniale à nos jours a toujours été l'assistance et l'aide aux paysans afin d'améliorer leur technique de production, augmenter leurs productions et transformer leurs conditions de vie.

La première expérience d'intervention des autorités en matière de vulgarisation des techniques agricoles et de formation des agriculteurs remontent à 1928 où des sessions d'initiation et de formation en culture attelée avaient été organisées à Baraouéli et à M'Pessoba. C'est ainsi que les premiers agents de vulgarisation agricole furent déployés dans le territoire du Soudan Français devenu à partir de 1960 République du Mali.

Dans le sous secteur de l'élevage pendant la même période historique (colonisation) les services de l'élevage et des industries animales ont été développés et structurés suivant le découpage administratif. Il fut créé d'abord les subdivisions vétérinaires, puis les régions vétérinaires et leurs démembrements à partir de 1960 plus tard il fut créé la direction Nationale de l'Elevage ainsi que les Directions Régionales de l'Elevage.

La mission de ces structures a consisté à combattre les grandes épizooties, à développer l'hydraulique pastorale, à apprendre aux pasteurs les techniques d'exploitation du troupeau, à former les bouchers dans la dépouille des animaux afin de ne pas déprécier les cuirs et peaux.

Le sous secteur connaît l'approche "opération de développement rural (ODR" à partir de 1973. les ODR, Structures dotées d'une autonomie de gestion étaient chargées du développement d'une ou plusieurs actions, ou même du développement intégré d'une zone : Opération N'DAMA de Yanfolila ( ONDY), Opération de Développement de l'Elevage dans la région de Mopti (ODEM), Projet d'Aménagement et Agro-pastoral de la Région de Sikasso (PAAP), Projet Sectoriel de l'Elevage etc.

Dans l'optique de soutenir spécifiquement la filière lait, les actions suivantes ont été menées :

1) L'union Laitière de Bamako (Mali-lait) qui est une unité de transformation, fut créée en Décembre 1969 avec comme mission :

- l'amélioration et le développement de la production laitière par l'organisation de la collecte, le traitement et la distribution du lait et des produits laitiers ;
- la mise à la disposition des populations urbaines de quantités importantes de lait et produits laitiers.

2) Une politique laitière fut adoptée en 1985, mettant fin aux fonctions du comité consultatif du lait de SOTUBA. Son objectif était d'accroître la production tout en réduisant les coûts dans le but :

- d'accroître la consommation et le bien être ,
- de réduire les importations,
- d'accroître les revenus des producteurs et par là même leur capacité d'investissement.

3) Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique laitière l'OMBEVI et l'ULB (Union Laitière de Bamako) ont initié et mené à terme en 1988 une étude sur l'aménagement de périmètres pastoraux dans un rayon de 100 km autour de Bamako correspondant à ce

qu'il est convenu d'appeler la ceinture laitière de Bamako. Elle comprenait cinq (5) périmètres pastoraux (Mounzou, Nianzana/Falan, Donyoumana, Diabakoro, Nonsombougou et Tabou.

4) En 1989, avec l'appui de la coopération française, fut créé le Projet de Développement de la Production Laitière (P.D.P.L). Sa zone d'intervention correspondant à la ceinture laitière c'est à dire la zone péri-urbaine de Bamako. Les activités portaient surtout sur la vulgarisation de paquets technologiques et l'amélioration génétique en vue de l'accroissement de la production laitière autour de Bamako.

Le P.D.P.L fût transformé plus tard en 1993 en opération d'appui aux éleveurs péri-urbains (O.A.E.P) mais avec les mêmes objectifs.

En 1994, fut créé le Projet de Développement de l'Agriculture Péri-urbaine (P.D.A.P) en remplacement de l'OAEP. Dans ce projet, les activités étaient dominées par une politique d'amélioration génétique du cheptel bovin péri-urbain par le biais de l'insémination artificielle. Il avait pour objectif quantifié d'accroître la production péri-urbaine de Bamako de 1,5 millions de litres de lait par an au terme du projet.

5) Depuis 1992, à la demande des autorités maliennes, le Centre International pour le Développement et la Recherche (CIDR), intervient au Mali dans un programme d'organisation de la production, de la transformation et de la commercialisation du lait et des produits laitiers à travers la création d'unités de transformation. Le programme est intitulé "Projet Diffusion Laiteries" qui compte aujourd'hui cinq (5) laiteries (Sikasso, Koutiala, San, Niono, Fana) autour desquelles s'exécute un important programme des producteurs et de stimulation de la production de lait.

Conformément à l'esprit des protocoles d'accord entre le CIDR et les structures chargées de l'élevage (ex DNE et DNAMR) obligation est faite à l'Etat et les laiteries d'assurer la vulgarisation des techniques d'amélioration de la production laitière. Elle est assurée soit par un agent de l'Etat ou un prestataire de service.

Les principaux thèmes de vulgarisation portent sur :

- l'alimentation des laiteries,
- les cultures fourragères,
- la gestion des troupeaux,
- la santé animale,
- le suivi de la production laitière.

De la période coloniale à nos jours, plus d'une dizaine de races bovines exotiques ont été introduites au Mali ; pour y être élevées ou être croisées avec des bovins de races locales.

Les races exotiques les plus utilisées ont été la Montbeliard, le rouge des steppes, la jersiaise et la holstein.

Les races locales utilisées en croisement ont surtout été le zébu Peul ou Maure (surtout en zone péri-urbaine de Bamako) et la N'Dama en station. La diversité des races introduites reposait sur une stratégie d'amélioration génétique (viande, bœufs de trait, lait, mixte lait et viande.

Cette orientation a été poursuivie et renforcée à travers l'intervention en zone périurbaine des projets d'appui à la production laitière (PDL, OAEP, PDAP) avec l'utilisation exclusive de la semence de Montbeliard, une race mixte lait et viande.

La vulgarisation de la race Rouge des steppes autre race musette, quant à elle été fortement limitée par des problèmes de disponibilité de semences. L'introduction plus récente de la Holstein (en provenance de Zimbabwe) par certains élevages de la zone péri-urbaine dénote de la volonté des éleveurs de disposer d'animaux encore plus laitier.

S'agissant de schémas de croissance en zone péri-urbaine, le recours au "croisement retour" avec les races parentales a conduit à l'obtention de plusieurs autres génotypes à côté des métis demi-sang ; il s'agit de métis 4/4 amélioré, 7/8 amélioré et 1/4 de sang amélioré.

Une étude de l'IER en zone péri-urbaine de Bamako a permis de recenser plus de 80 génotypes différents.

L'adoption et le suivi de schéma de croisement prévue est rare.

Il faut noter sur le terrain un déficit de conseil génétique ; qu'il faut nécessairement compter pour mieux valoriser les investissements consentis par les éleveurs.

Il faut cependant signaler une amélioration du format et de la production laitière chez le métis (double ou quadruple de la production des races locales).

Des pieds de 20 litres de lait par jour ont été enregistrés chez des métis 1/2 sang élevés chez les éleveurs en zone périurbaine.

### **L'expérience de la cellule d'IA du PDAP.**

- le projet de développement de la Production Laitière (PDPL) est née en 1989 et a évolué vers une opération d'appui aux éleveurs péri-urbains (OAFP) avant de devenir une composante du projet de développement de l'agriculture péri-urbaine PDAP.

La cellule a réalisé un millier d'insémination par an dans la zone péri-urbaine et en hors zone. (Koutiala , Sikasso, Fana, en zone CMDT, Ségou et Niono en zone Office ainsi qu'à Mopti.

En conclusion il peut être mis à l'actif de la cellule et de ses précurseurs l'importante vulgarisation de l'outil I.A en milieu paysans.

Il faut signaler les limites de la capacité de prise en charge de la cellule à l'échelle nationale.

Les contraintes au développement de l'I.A sont :

- le coût élevé de l'insémination,
- les taux de réussite enregistrés et l'offre très réduit en type génétique.

La loi n°95052 du 12 juin 1995 portant législation semencière en République du Mali est restée trop générale et peu centrée sur une politique d'amélioration génétique par ailleurs, elle n'a pas en effet suivie de textes d'application.

Les éléments du recensement du cheptel bovins métis de la zone périurbaine de Bamako sont les suivants :

**Tableau 3.4. Récapitulatif du recensement par axes et par races**

Axes	Nbre métis MB	Nbre métis Hol.	Nbre métis R.S	Nbre autre métis	TOTAL
Baguinéda	1 660	16	103	22	1 801
Kalaban-Ouéléssébougou	2 408	200	100	17	2 725
Koulikoro	2 227	264	200	34	2 725
District de Bamako	629	100	62	55	846
Bancoumana	200	54	48	-	302
Total	7 124	637	513	128	8 399

Les données du tableau n°3.4 montrent que la population du cheptel bovin métis est plus concentré sur les axes Koulikoro et Kalaban-Ouéléssébougou avec respectivement (2 725 têtes chacun) contre 1 801 (baguinéda). L'axe Bancoumana et l'axe central (District + Kati) sont relativement les moins peuplés en métis soit 302 et 846 têtes respectivement.

Des données du tableau nous remarquons que la population métisse est largement dominée par les croisés montbéliards (7 124 têtes) suivis des croisés holsteins (637 y compris) 20 sujets pur sang et des rouges des steppes (513).

Dans la population métisse, les croisés montbéliards constituent 84%, les croisés holsteins 7,5 % et les croisés rouges des steppes 6,10 %.

Les autres métis ne constituent que les 1,5 %.

Pour ce qui concerne les croisés montbéliards, la répartition par degré de sang est indiqué dans le tableau n°3.5.

**Tableau n°3.5 : Répartition des croisés montbéliards par degré de sang**

Catégorie d'animaux	½ MB	¼ MB	5/8 MB	¾ MB
Femelle	2 756	1 312	140	415
Mâle	1 762	519	100	120
Total	4 518	1 831	240	535

Il ressort des données de ce tableau que la population des croisés montbéliards est dominée par les animaux ½ sang montbéliard.

Toutefois, il faut noter que les animaux issus de l'IA ne constituent que 35,65% des croisés montbéliards soit un effectif total de 2 540 sujets dont 240 têtes 5/8 de sang montbéliard et 300 têtes ¾ de sang montbéliard. La répartition des croisés montbéliards issus de l'IA est illustrée dans le tableau n°3.6.

**Tableau n°3.6** : Répartition des croisés montbéliards issus d'IA par sexe et tranche

Catégorie d'animaux	Tranche d'âge		
	0 – 12 mois	1 – 2 ans	2 ans et plus
Femelle	265	615	560
Mâle	195	458	447
Total	460	1 073	1 007

Pour ce qui concerne les autres croisés montbéliards le tableau n°3.7 illustre leur donnée.

**Tableau n°3.7** : répartition selon le degré de sang des sujets montbéliards autres que ceux issus de l'IA

Tranche d'âge	$\frac{1}{2}$ MB		$\frac{1}{4}$ MB		$\frac{3}{4}$ MB	
	Mâle	Femelle	Mâle	Femelle	Mâle	Femelle
0 – 12 mois	290	390	400	500	45	55
1 – 2 ans	470	574	216	250	25	35
2 ans et plus	307	474	162	250	30	45
Total	1 064	1 430	778	1 000	100	125

Les données du tableau montrent que l'effectif des femelles en âge de reproduction représente 30,09 % contre 38,8 %. Les femelles croisées montbéliards issus de l'IA.

Parallèlement aux données sur les croisés montbéliards, nous avons obtenus l'effectif d'autres sujets. Pour ce qui concerne ces sujets, la répartition par degré est indiqué dans les tableaux n°3.8, 3.9 et 3.10

**Tableau n°3.8** Répartition des métis Holstein selon le degré et par tranche

Tranche d'âge	$\frac{1}{2}$ Hol		$\frac{1}{4}$ Hol		$\frac{3}{4}$ Hol		Pur sang	
	Mâle	Femelle	Mâle	Femelle	Mâle	Femelle	Mâle	Femelle
0 – 12 mois	100	140	20	25	1	3	1	1
1 – 2 ans	64	85	15	20	2	3	4	6
2 ans et plus	40	60	8	13	3	5	1	7
Total	201	255	43	58	6	11	6	14

**Tableau n°3.9** Répartition des croisés rouges des steppes selon le degré et par tranche d'âge

Tranche d'âge	$\frac{1}{2}$ RS		$\frac{1}{4}$ RS		$\frac{3}{4}$ RS	
	Mâle	Femelle	Mâle	Femelle	Mâle	Femelle
0 – 12 mois	55	87	18	25	1	2
1 – 2 ans	52	80	8	14	1	2
2 ans et plus	50	80	13	20	2	3
Total	157	247	39	59	4	7

Les données du tableau comparativement aux croisés holstein montrent que les femelles métisses rouges des steppes en âge de reproduction représentent 32,90 % de l'effectif total des femelles métisses rouges des steppes.

**Tableau 3.10** répartition des autres croisés selon le degré de sang et par tranche

Tranche d'âge	½ sang autres métis		¼ sang autres métis	
	Mâle	Femelle	Mâle	Femelle
0 – 12 mois	10	10	10	15
1 – 2 ans	10	15	50	9
2 ans et plus	15	20	4	5
Total	35	45	19	29

*Source* PDAP – Rapport final avril 1999

## CONCLUSION

Ce recensement a couvert 256 éleveurs de métis. Ce qui a donné un effectif total de 8 399 bovins métis dont 20 animaux de pur sang. Si l'on considère l'effectif ainsi obtenu, la population métisse montbéliarde et rouge de steppes issus de l'IA ne représente que 30,24 % et 9,7 % respectivement des populations métisses montbéliarde et rouge des steppes.

Les données du recensement font ressortir que le pourcentage des femelles est plus élevé que celui des mâles. Le pourcentage des femelles en âge de reproduction est évalué à 47,80 %, soit 1 542 têtes du total des femelles recensées. Ainsi la production laitière moyenne des femelles améliorées adultes est estimée à 2 960 tonnes de lait/an.

(Holsteins, Rouges des steppes etc.)

Les données sur le recensement n°2 sont consignées dans le tableau n°3.11

**Tableau n°3.11** : Récapitulatif du recensement n°2 par axes et par races animales

Axes	Effectif des bovins	Effectif des races locales	Effectif de métis bovins	Effectif des métis MB	Effectif des métis R.S	Effectif des métis Holsteins	Effectif des races pures	Autres métis
Baguineda	944	675	169	207	51	8	0	3
Banc-safo	1823	1450	373	280	70	19	0	4
Bancoumana	1152	989	163	126	31	4	0	2
Central	1686	1585	101	68	20	6	0	7
Kalaban	1613	1107	500	448	20	23	6	9
Kati	1337	1217	110	88	5	9	10	8
Koulikoro	3666	1985	1661	1452	55	148	20	6
Sanankoroba	2048	1600	448	400	45	1	0	2
<b>Total</b>	14269	10608	3625	3069	297	218	36	41

*Sources* : PDAP

L'analyse des données du tableau n°3.11 montre que la population bovine est plus concentrée sur l'axe de Koulikoro (3666 têtes) contre 2048 têtes (Sanankoroba). L'axe de Baguineda est relativement le moins peuplé (944 têtes).

En métis, l'axe Koulikoro est de loin le plus peuplé avec 1661 métis, suivi de ceux de Kalaban (500 métis) et de Sanankoroba (448 métis).

En métis Montbéliard, l'axe de Koulikoro occupe la première place avec un effectif de 1452 têtes suivi des axes de Kalaban (448 têtes), Sanankoroba (400 têtes).

Des données du tableau, nous remarquons que la population métisse est largement dominée par les métis Montbéliards (3069 têtes) suivis des croisés de la Rouge des steppes (297 têtes).

Dans la population métisse, les croisés Montbéliards constituent 84,7 % ceux de la Rouge des steppes – 8,20 % ; les métis hosteins constituent 6 %. Les autres métis ne constituent que les 1,13 %.

Il faut noter que les animaux du Centre de Recherche Zootechniques (C.R.Z) de Sotuba ne figurent pas dans ces effectifs.

En ce qui concerne les animaux recensés ( 14269), les métis bovins constituent 25,40 %, les races exotiques pures (Montbéliarde, Holeteine) ne font que 0,26 % . Les autres 74,34 % reviennent aux races locales.

Suite à ce recensement, nous avons obtenu l'effectif des produits métis issus de différents croisement. Pour ce qui concerne les métis Montbéliards, la répartition par degré de sang est indiqués dans le tableau n°3.12.

**Tableau n°3.12 : Répartition et structure des métis Montbéliards selon le degré de sang**

Catégorie d'animaux	½ MB		¼ MB		¾ MB		Autres métis		Race pure MB	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
<b>Femelles :</b>	725	74,5	748	59,8	207	67	121	67,6	19	76
Velles	266	20	197	15,75	95	30,74	27	15,1	-	-
Génisses	149	11,2	182	14,55	63	20,4	33	18,44	5	20
Vaches	310	23,3	369	29,5	49	15,86	61	34,06	14	56
<b>Mâles :</b>	605	25,5	503	40,2	102	33	58	32,4	6	24
Veaux	248	18,65	146	11,67	34	11	19	10,6	-	-
Tourillons	219	16,47	221	17,67	29	9,4	22	12,3	3	12
Teaureaux	115	8,65	128	10,23	39	12,6	11	6,15	3	12
Mâles castrés	23	1,73	8	0,63	-	-	6	3,35	-	-
<b>Total</b>	1330	100	1541	100	309	100	179	100	25	100

Des données de ce tableau, il ressort que la population métisse Montbéliarde est dominée par les animaux de première génération (1/2 sang Mb x Races locales ), suivis des animaux de ¼ de sang.

Du coup nous remarquons que le pourcentage de femelles est plus élevé que celui des mâles. Cette tendance est remarquable dans beaucoup d'exploitations de la zone périurbaine. Ce qui nous permet de dire sans risque de se tromper que ces exploitations ont leurs activités orientées vers la production de lait.

Les animaux Montbéliards (pur sang) deviennent d'années en années rares. Dans les conditions d'élevage du Mali, leur élevage en race pure est presque une utopie. C'est pourquoi il s'avère indispensable de procéder à leur croisement avec nos races locales.

En effet la race amélioratrice apporterait à la race à améliorer son potentiel génétique en lait ou en viande, celle à améliorer apporterait sa rusticité. Les animaux issus de ce croisement seraient plus aptes à nos conditions d'élevage.

**N.B.** :

Ce recensement a pu couvrir 307 exploitations soit 70% des exploitations de la zone périurbaine de Bamako. Ce qui a donné un effectif de 14269 bovins dont 32 animaux de races exotiques pures, 3625 métis bovins et 10608 animaux de races locales.

Si l'on considère que l'effectif ainsi obtenu ne représente que les 70%, la population métisse de la zone périurbaine pourrait être estimée à 5180 animaux métis.

Par cette même estimation, l'effectif des races exotiques pures (Montbéliarde, Holsteine) serait égal à 52 têtes. Les animaux de races locales seraient estimés à 15155 têtes. Ce qui donnerait un effectif des bovins recensés de 20387 têtes.

## **Le Programme National de Vulgarisation Agricole : PNVA**

Il est né de la crise des ODR au milieu des années 80. Les organismes de Développement Rural, face aux multiples contraintes (de financement, de gestion et d'insuffisance de résultats économiques) ne répondaient plus aux besoins des producteurs ni aux attentes de l'Etat. Une nouvelle approche de la vulgarisation fut connue et testée pendant les campagnes 1988-1989 dans les ODR qui connaissaient des difficultés de fonctionnement (ORM, ORS) et l'ON et en 1989-90 dans les zones qui ne bénéficiaient plus d'encadrement denses (région de Mopti, Kayes, Koulikoro).

Cette nouvelle approche, dans cette phase était appelée Programme test de Vulgarisation Agricole (P.T.V.A) ou programme test de vulgarisation en élevage (P.T.V.E).

Le P.N.V.A a été élaboré à partir des résultats concluants de ce programme test ; il couvrait toutes les régions du pays à l'exception de celles couvertes par la CMDT et la zone de l'office du Niger.

Il visait à renforcer les services de vulgarisation dans les domaines de l'élevage, l'agriculture et la foresterie. Dans le domaine de l'élevage, les thèmes de vulgarisation qui ont fait l'objet de diffusion ont porté sur :

- les déparasitages internes et externes des gros et petits ruminants ;
- l'alimentation des gros et petits ruminants en rapport avec les spéculations recherchées : lait, viande, reproduction et production des jeunes ;
- la conduite d'une aviculture villageoise améliorée ;
- la production et l'utilisation de la fumure organique l'habitat des animaux.

Les résultats suivants ont été dégagés entre autres par l'étude sur l'évaluation quantitative du PNVA en Août 1996.



**Tableau n°3.13** La Production laitière bovine  
Résultats des thèmes de vulgarisation

Régions	Productions journalières moyenne de lait/litre		
	Avec l'alimentation vulgarisé	Sans l'alimentation vulgarisé	Ecart
Kayes	2	1	+ 1
Koulikoro	2,38	1,13	+ 1,25
Ségou	3,78	0,73	+ 3,05
Mopti	3,21	1,26	+ 1,95
Tombouctou	7,55	2,33	
Gao	8,00	8,00	

**Source** : PNVA : Rappel de l'Etude sur l'évaluation quantitative de la vulgarisation Agricole

**Tableau n°3.14** Entretien des bœufs de labour

Régions	Durée moyenne d'attelage (heures)	
	Des bœufs nourris suivant conseils	Des bœufs nourris suivant l'habitude pays
Kayes	5	3
Koulikoro	7	4
Ségou	6	3
Mopti	5	3
Tombouctou	5	3
Gao	0	0
Moyenne	6	3

**L'embouche :**

Concernant l'embouche, l'étude révèle que 25 % des unités de production Agricole (UPA) enquêtés pratiquent l'embouche paysanne : les effectifs exhaustifs d'animaux embouchés ne sont pas disponibles.

**Tableau n°3.15** Les déparasitages interne et externe des gros et petits ruminants  
(apprécié selon la proportion des producteurs répondants)

Espèces	Mortalité			
	Augmentée	Inchangée	Diminuée	Total répondants
Bovins	2	4	234	240
Ovins	2	5	137	144
Caprins	4	3	115	122
Ensemble	8	12	486	506

Espèces	Morbidité			
	Augmentée	Inchangée	Diminuée	Total répondants
Bovins	4	6	230	240
Ovins	4	4	136	144
Caprins	4	5	113	122
Ensemble	12	15	479	506

Espèces	Production de lait			
	Augmentée	Inchangée	Diminuée	Total répondants
Bovins	212	22	6	240
Ovins	134	10	-	244
Caprins	118	4	-	122
Ensemble	464	36	6	506

**N.B.** A ceci, s'ajoutent les résultats obtenus dans la production et l'utilisation de la fumure organique et en avicultures.

### La Vulgarisation en zone CMDT

Le système de vulgarisation en zone CMDT a évolué de l'encadrement dense dominé par l'apport technique et les directives de l'encadrement fortement structuré à l'approche participative actuelle basée sur la prise en compte des besoins exprimés par les paysans eux mêmes.

Autrefois, les thèmes à vulgariser étaient propres au système de monoculture cotonnière mais aujourd'hui, la vulgarisation est caractérisée par le système d'exploitation polyvalente, intégrant l'essentiel des spéculations du producteur : coton céréales sèches, riz de bas-fonds, élevage bovin, avicultures, cultures de diversification, notamment celles pratiquées par les femmes (maraîchage, sésame, pois sucré voandzou etc.).

Un effort d'alphabétisation soutenu a rendu disponible de nombreux néo-alphabètes et la multiplicité des organisations paysannes encadrées (AV. Ton, Coopératives, Caisses d'Epargne et de crédit) indiquent une forte responsabilisation des producteurs dans les

système. Elle couvre la totalité de la région de Sikasso, le Sud des régions de Ségou, Koulikoro sauf Kangaba, le Cercle de Kita en région de Kayes.

Les tableaux ci-dessous indiquent l'évolution de quelques résultats relatifs à la filière bétail-viande et à l'intégration agriculture/élevage de 1991 à 98.

**Tableau n°3.16** Evolution du troupeau bovin par région CMDT

Régions	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98
Fana	299.603	323.559	321.310	309.856	328.113	418.979	348.122
Bougouni	213.073	220.705	211.331	231.128	242.927	293.076	333.365
Sikasso	166.806	197.337	189.242	197.539	207.612	217.452	251.830
Koutiala	339.190	334.586	347.126	370.920	404.122	418.690	436.209
San	168.286	174.792	170.940	186.534	203.666	211.478	211.194
Kita	-	-	-	-	44.798	53.642	78.754
CMDT	1.236.958	1.250.979	1.239.949	1.295.977	1.431.238	1.613.317	1.659.474

**Source** : Rapport annuel CMDT 1997 – 98

**Tableau n° 3.17** Evolution de la taille moyenne des troupeaux bovins par exploitation

Régions	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98
Fana	11,3	11,9	11,8	10,9	11,1	13,2	11,3
Bougouni	8,0	7,7	7,4	6,0	7,9	8,6	9,5
Sikasso	6,0	7,3	7,6	7,6	7,6	7,6	8,3
Koutiala	10,5	8,7	9,3	9,7	10,7	10,6	10,6
San	2,9	4,4	5,1	5,7	5,1	5,0	4,8
Kita	-	-	-	-	2,3	4,1	5,2
CMDT	7,0	7,8	8,2	7,9	7,8	8,5	8,5

**Source** : Rapport annuel CMDT 1997 – 98

**Tableau n°3.18: Evolution du nombre de bœufs de labour**

Régions	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98
Fana	64.674	69.578	71.447	75.057	78.164	90.874	96.505
Bougouni	37.554	41.115	44.405	48.875	52.293	62.801	69.006
Sikasso	53.692	55.557	60.572	61.863	65.035	71.433	78.996
Koutiala	105.159	122.766	116.272	121.744	125.536	131.841	142.114
San	59.238	58.006	61.191	62.885	71.875	83.695	93.243
Kita	-	-	-	-	10.643	11.138	13.583
CMDT	320.317	347.022	358.887	370.424	403.546	451.782	493.447

**Source :** Rapport annuel CMDT 1997 – 98

**Tableau n°3.19 : Evolution du nombre de bœufs de labour par exploitation**

Régions	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98
Fana	2,4	2,6	2,6	2,6	2,6	2,9	3,1
Bougouni	1,4	1,4	1,6	1,3	1,7	1,8	2,0
Sikasso	1,9	2,1	2,4	2,4	2,4	2,5	2,6
Koutiala	2,8	3,2	3,1	3,2	3,3	3,3	3,5
San	1,0	1,5	1,8	1,9	1,8	2,0	2,1
Kita	-	-	-	-	0,5	0,8	0,9
CMDT	1,8	2,2	2,3	2,3	2,2	2,4	2,5

**Source :** Rapport annuel CMDT 1997 – 98

Divers autres projets utilisent la même méthode participative adaptée aux spéculations et au contexte socio-économique : c'est le cas l'Office de la Haute Vallée du Niger (OHVN), du projet Mali-Est du projet d'Elevage, du Sahel Occidental (PRODESO) et le Projet de Gestion des Ressources Naturelles (PGRN).

Tous mettent un accent sur l'association des producteurs à la conception, à la programmation, à l'exécution et même au suivi-évaluation des thèmes diffusés.

A la différence du PNVA, le PGRN contribue au financement de certaines réalisations au niveau des villages (petits barrages, puits à grands diamètres forages, banques céréalières) afin d'inciter les populations à adhérer à leur programme qui privilégie la protection des ressources naturelles et l'aménagement des terroirs.

## ▪ Le Crédit

En prolongement du forum sous-régional de Ségou organisé en mai 1994 en vue de tirer le meilleur profit de la filière bétail-viande et intensifier les échanges sous-régionaux. L'un des constats majeurs demeure le problème de financement, qui repose d'une part sur la faible capacité financière des opérateurs économiques impliqués et d'autre part, les difficultés d'accès au crédit bancaire en raison de la réticence des institutions financières face au non respect des conditionnalités dans la destruction du crédit.

Cette situation a fait l'objet d'une étude (SERNES/SSI Amadou CISSE Nov. 95) intitulée Financement du développement des échanges sur le bétail-viande.

Les aspects suivants ont été étudiés :

- description et analyse de la situation actuelle du crédit dans la filière bétail-viande
- propositions de mécanismes et conditions de financement.

### 1) L'analyse de la situation fait ressortir les points suivants :

- la présence d'un système bancaire composé de 6 banques primaires et de deux établissements financiers ; cette situation a évolué avec l'implantation d'autres banques.
- la politique de crédit et d'intervention des banques dans le financement de la filière.
- Le financement du sous-secteur bétail viande est essentiellement assuré par la BNDA. Cependant au regard des déboires enregistrés entre 1983 et 1987, il n'a pas été permis à cette banque d'être enthousiaste dans le financement de la filière bétail-viande.

### **Les conditions d'interventions des banques :**

- les banques n'ont pas de conditions particulières applicables au secteur bétail-viande. Les crédits octroyés sont analysés dans les mêmes conditions que celles du secteur du commerce général.
- Les opérateurs économiques évoluant dans le secteur bétail-viande se trouvent complètement perdus dans cette "paperasserie" qu'ils qualifient d'inutile et encombrante.

### **La politique de crédit dans la filière.**

Après la dévaluation du franc CFA en janvier 1994, toutes les banques ont enregistré un accroissement de leur dépôt (80 % des ressources de banques primaires sont des dépôts à vue).

L'exploitation du cheptel (collecte, stockage, embouche, transport et commercialisation) relève des financements à court et moyen terme, donc facilitant l'emploi des ressources à vue. Cet avantage est bloqué à cause du manque de professionnalisme, l'inorganisation en amont et en aval de la filière.

Le manque de crédibilité des intervenants, la non fiabilité des projets présentés.

### **Intervention des banques dans le financement de secteur autres que la BNDA.**

L'ensemble des interventions, même si elles sont insuffisantes ont été réalisées sur les ressources propres de banques aux conditions ordinaires conformément à la grille des taux de la banque centrale soit actuellement 15 %.

Il n'existe aucune ligne de crédit au niveau des banques autres que la BNDA. Au titre de ces banques les actions suivantes ont été financées :

- la BDM-SA du 21/02/1992 au 31/03/1994 a financé 53,8 millions pour l'embouche
- la BOA a financé pendant la même période pour une opération d'exportation 6 millions
- la BIM –SA de la dévaluation au 30/06/1995 est intervenue pour 2 millions de francs cfa
- la BCS, de la dévaluation au 30/06/1995 est intervenue pour diverses opérations d'exportation à hauteur de 75 millions.

La BMCD n'est pas du tout intervenue par manque de personnel pour le suivi des dossiers du secteur.

Le financement du transport n'est pas spécifique à la filière.

**Intervention de la BNDA :**

Principale banque de développement agricole, elle finance des opérations à court et moyen terme portant sur la collecte, l'embouche, le stockage et la commercialisation.

Les interventions sont résumées dans le tableau qui suit.

**Tableau n° 3.20** Evolution des actions au cours des exercices ( en millions Francs CFA)

Années Domaine	1986-87		1987-88		1988-89		1989-90		1990-91		1991-92		1992-93		1993-94		1995-96		1996-97		1997-98		1998-99		Total
	nbr	Mont.	nbr	Mont.	nbr	Mont.	nbr	Mont.	nbr	Mont.	nbr	Mont.	nbr	Mont.	nbr	Mont.	nbr	Mont.	nbr	Mont.	nbr	Mont.	nbr	Mont.	
Embouche paysanne	12	7	24	33	5	10	-	-	88	331	166	133													
Embouche sect.coop.	26	84,9	-	-	1	7	-	-	-	-	5	26	2	3,2	-	-									
Embouche crédit direct	64	158	22	71,184	18	37,5	8	18,6	13	45	7	18	173	112	226	143									
Embouche MEE					-	-	14	67,5	38	181	60	187	0	0	14	37									
Embouche (crédit corep)																	5	29	8	10	0	25	0	0	
Embouche (semence dipli.)																	12	67	14	76	11	55	9	53	
Total	103	250	46	190	24	78	22	86	439	560	238	364	175	115	240	181	17	96	22	86	11	80	9	53	
Production laitière	9	31,881	1,0	0,950	-	-																			

Source : Rapports annuels BNDA

**Commentaire** : la table ci-dessus nous donne l'évolution des prêts octroyés au secteur bétail-viande et lait de 1986 à 1990.

Concernant le secteur bétail, la BNDA a adopté une régularité dans l'octroi des prêts, mais avec d'importantes fluctuations d'une année à l'autre ; une véritable dent de scie. On observe des pics en 1991 – 1992 avec 238 bénéficiaires pour un montant de 364 millions et en 1993 – 1994 avec 240 bénéficiaires pour un montant de 181 millions. A l'heure actuelle le nombre de prêts octroyé diminue.

Concernant le secteur lait : Ce secteur n'a bénéficié de prêt qu'au cours de 2 campagnes 1986 et 1988 pour un nombre de bénéficiaire de 10 et un montant de 32 millions.

Les taux d'interventions de la BNDA sont les suivants :

Maximum	31 % l'an + TPS
Minimum	10 % l'an + TPS

La TPS représente 15 % de taux d'intérêt

La BNDA gère en dehors de ses propres ressources une ligne de crédit de 200 millions du Ministère du Développement Rural depuis février 1992 en vue de promouvoir les actions de la production et de la commercialisation du bétail.

Les garanties des prêts portent sur :

- Pour les bénéficiaires des cités urbaines : la caution solidaire, la domiciliation à la BNDA des recettes de l'opération, une garantie réelle d'une valeur équivalente à au moins 75 % du montant du prêt.
- Pour les bénéficiaires des zones rurales : la caution solidaire, la domiciliation des recettes, un dépôt de garantie de 5 %.
- Pour les jeunes diplômés : la caution solidaire la domiciliation à la BNDA des recettes et une garantie données par une personne physique ou morale solvable (le Fonds Auto-renouvellement par l'Emploi : FARE).

Il ressort de l'analyse deux enseignements :

- la faible participation de l'ensemble des banques dans le financement de la filière face à l'énorme potentiel d'exploitation offert.
- Le mauvais comportement de certains clients BNDA qui s'est soldé par des impayés très énormes. La situation des impayés au 08/12/93 s'élève à 715,19 millions de FCFA.
- Les autres partenaires au financement de la filière : il s'agit :

Du crédit initiative : qui octroie à des conditions très favorables par rapport à celle des banques. (taux d'intérêt 8 à 10 % , apport personnel 10 %, garantie : caution morale d'une personne physique jouissant d'une bonne réputation sociale et administrative.

Face au volume des impayés, les taux d'intérêt ont été portés à 13 %, les garanties classiques exigées, l'apport personnel entre 10 à 20 %, la manifestation du professionnalisme du demandeur – 1995 : deux dossiers d'exportation du bétail à hauteur de 70 millions ont été financées avec l'achat d'une bétailière d'occasion.

Un projet de production laitière de 100 millions et un projet d'embouche de 6 millions.



## La coopération française

En 1991 la coopération française a financé quelques opérations économiques évoluant dans le district de Bamako.

Les organismes d'aide publique au développement et des organisations non gouvernementales participent au financement du secteur bétail viande et lait.

## 2) Proposition de mécanisme et conditions de financement de la filière

ces mécanismes constituent des axes de réflexion qui doivent être approfondies à travers des études plus détaillées. Ils porte sur le financement des infrastructures, des moyens de transports et des activités de production animale.

En conclusion d'après l'étude "Modalités de financement et d'implication des Institutions financiers et monétaires dans le financement des échanges du bétail et de la viande"

Le financement des activités de la filière repose sur deux niveaux :

- celui des infrastructures qui relève du domaine du service d'utilité publique et celui des activités de production, de transport et de commercialisation.
- Le financement des infrastructures est à rechercher auprès de l'Etat et de ses partenaires au développement, tandis que celui des activités est à mobiliser auprès des banques, des clients étrangers et des caisses d'épargnes rurales.

### ▪ **Le foncier**

Bien que l'économie du Mali, repose essentiellement sur l'agriculture et l'élevage, le monde rurale reste confronté dans une large mesure à des problèmes de sécurité foncière. Le sous secteur élevage a toujours été le parent pauvre en matière de la législation foncière. Aujourd'hui il est pratiquement impossible de montrer une entreprise agricole pastorale, faute de terre légalement retocédable. Il faudrait cependant noter la série de réflexion en cours : le Plan d'action pour le développement de la filière viande rouge septembre 1995 suggère des mesures de soutien suivantes :

- le coordination des interventions, de façon à augmenter les effets multiplications investissements dans une zone donnée ;
- la responsabilisation effective des acteurs ruraux basée sur une sécurité foncière réelle ;
- l'orientation de l'utilisation des ressources naturelles et de la terre vers la satisfaction des besoins des plus grands nombre de citoyens ;
- l'amélioration du cadre de vie à travers une politique de commercialisation autour du Plan d'Action de la filière viandes rouges au sein du monde pastoral et des opérateurs du sous-secteur élevage ;
- CILSS/Institut du Sahel : atelier régional sur la gestion des Ressources Nationales au Sahel (Identification des contraintes dégradations des terres parcourues etc.
- La problématique foncière au Mali (réflexion nationale multidisciplinaire, Cheibane COULIBALY et autres mars 92 (les aspects juridiques et institutionnels du foncier au Mali : les droits existants, les lacunes, les nouvelles institutions de gestion, les partenaires, les catégories sociales défavorisées à l'accès à la terre). La recommandation principale porte sur la nécessité de la création d'un observatoire du foncier.

Samba SOUMARE – Ousmane TRAORE : séminaire national portant sur le rapport scientifique annuel de l'observatoire du foncier (le rapport porte sur 2 niveaux (1995).

- 1) les aspects « scientifique – législation et mise en œuvre du foncier »
- 2) relations entre foncier et décentralisation – l'idée d'un répertoire des coutumes, les conditions de sécurisation foncière sont l'une des recommandations.

Projet FAO/TCP/MLI/4451 (gestion intégrée des ressources du Delta Intérieur du Niger – zone de Djalloubé – Rapport de consultant de Tignougou SANOGO Bamako juin 1994. IIED – Londres

Le Delta intérieur du Niger Genre et Foncier pastorale, étude commanditée par IIED, Londres 1997, Salmana CISSE (connaissance de relations foncières entre les femmes (des) pasteurs et les ressources naturelles (eaux, pâturages).

### **GDRN** :

Rapport de l'atelier pratiques et institutions locales de gestion des ressources naturelles et les lois afférentes.

Mopti 15-16-17 avril 1999

OS – Sahel UK/IIED drilands programm

Atelier et planification pour un programme régional d'action/recherche sur la gestion conjointe des ressources agro-sylvo-pastorales Niamey 10- 13 mai 1998.

Dr. Gaoussou Goun KOUMA

Harmonisation des textes législatifs et réglementaires en matière de gestion des ressources pastorales et de transformation.

En plus de ces réflexions un projet de loi portant charte pastorale a été élaboré. Dans le cadre de l'appui de la coopération française la préparation de la concertation sur le foncier rural au Mali (analyse des enjeux et opportunités).

Ce projet de loi qui doit être voté par l'assemblée nationale est une première en république du Mali car de l'indépendance à nos jours aucun texte n'a été élaboré dans ce domaine.

Le projet de charte s'efforce de poser les principes fondamentaux d'un développement pastoral durable à savoir :

- la mobilité nécessaire des animaux ;
- la préservation de l'Environnement et l'utilisation durable des ressources pastorales ;
- l'accès équitable aux ressources pastorales ;
- la gestion décentralisée et participative des ressources pastorales ;
- l'importance du rôle des organisations pastorales ;
- l'exploitation paisible des ressources pastorales et la gestion locale des conflits.

Il présente en outre les règles générales pour le respect de chacun des principes énoncés, définit également. Ces espaces pastoraux relevant du domaine de l'Etat et des collectivités territoriales comme étant constituées par :

- les pâturages herbacés et aériens ,
- les bourgoutières communautaires,
- les terres salées.

Des séries de rencontres ont eu lieu, au nombre de celles-ci nous notons :

- la Conférence nationale sur le foncier rural Bamako, 1992 ;
- le Séminaire National sur le problème des bourgoutières, Mopti 1993,
- l'Atelier National sur la problématique foncière et la décentralisation Bamako, 1994,
- Atelier sur les institutions locales et la gestion des Ressources naturelles renouvelables Sévaré, 1994.

### **3.1.2- Politique d'investissement.**

Dès son accession à l'indépendance, le Mali a opté pour le développement politique de type socialiste et a axé sa politique d'investissement sur les efforts internes. C'est ainsi que furent créés les abattoirs frigorifiques de Bamako et de Gao en 1965 dotés de statut d'entreprises étatiques.

L'orientation générale donnée à l'investissement dans le secteur bétail-viande-lait visait la valorisation des produits de l'élevage par la transformation et la commercialisation en vue de créer de la valeur ajoutée pour le développement de l'économie nationale.

Sous la deuxième République les capitaux étrangers arrivent très timidement. C'est ainsi que la SOLIMA (Société Libyo-malienne fut créée) pour l'exploitation du bétail dans le septentrion malien.

Avec l'avènement de la 3<sup>ème</sup> République, malgré l'instauration de la démocratie et les mesures d'ajustement structurelles, les capitaux ne se bousculent pas toujours aux portes du secteur bétail-viande-lait.

Les efforts internes d'investissement ont permis la réalisation d'un certain nombre d'infrastructures pastorales, de transformation et de commercialisation. Les plus importantes sont les parcs de vaccinations, les marchés à bétail, les abattoirs et aires d'abattage.

**Les marchés à bétail** : ils sont au nombre de 334 repartis sur l'ensemble du territoire national.

**Tableau n°3.21** Répartition des marchés par région et par type au Mali

Types de marchés Régions	<b>A</b>	<b>L</b>	<b>R</b>	<b>I</b>	<b>TOTAL</b>
Kayes	12	7	2	1	22
Koulikoro	19	21	0	8	48
Sikasso	3	7	6	4	20
Ségou	29	24	2	4	59
Mopti	62	36	6	9	113
Tombouctou	15	12	3	3	33
Gao	22	9	1	0	32
Bko district	0	0	0	7	7
<b>TOTAL</b>	162	116	20	36	334

**N.B :****A = Marchés à intérêt arrondissement****L = Marchés à intérêt local****R = Marchés à intérêt régional****I = Marchés à intérêt inter-régional**

La région de Mopti dispose de plus de marchés que les autres régions, suivie en cela par la région de Ségou et de Koulikoro. Ces chiffres sont en rapport avec l'importance de l'élevage dans les régions concernées et le caractère marchand des populations qui y vivent.

**Tableau n°3.22 :** liste et classification des marchés selon la fréquence des foires et contrôlés par l'OMBEVI

Type de marchés	Périodicité des marchés à bétail	
	Marchés hebdomadaires	Marchés quotidiens
<b>I. Marchés de production et de transit</b>	1. Ansongo 2. bilaly-koira (Gao) 3. boussin 4. bougouni 5. gossi 6. hombori 7. niono 8. yolo	
<b>II. Marchés de Consommation</b>	9. Kati-drall 10. Ségou 11. Fatoma	12. Bamako abattoir 13. Bamako Faladjè 14. Gao 15. Nioro 16. Sikasso

Source OMBEVI Rapport statistiques du bétail et de la viande

L'importance de ces marchés se mesure par le flux des animaux qui y sont présentés et vendus (voir tableau 3.23).

Avec les interventions du Fonds Communautaire de Développement (FCD) de la CEAO et d'autres bailleurs de fonds comme le PNUD, la Banque Mondiale et l'US-AID. Plusieurs marchés à bétail ont été réalisés.

On notera parmi les marchés de première génération :

- marchés construits et équipés : Kati, Niono, Fatoma
- marchés construits mais non équipés : Nara, Korientzé, Gao
- marchés non construits mais équipés de radio : Ansongo , Gossi, Nioro, Kayes.

Depuis 1990 sous l'impulsion des ONG et des marchands de bétail, plusieurs nouveaux marchés ont vu le jour, il s'agit de :

- marché à bétail de Konna : construit avec adduction d'eau, rampe d'embarquement et matériel de pesage
- marchés construits avec adduction d'eau et rampe d'embarquement : Sofara, Tenenkou, Tènè, Ségou
- marchés construits avec rampe d'embarquement : N'Gouma, Douentza, Hombori, Boni, Koro, Bamako.

- **Les abattoirs et aires d'abattage**

Ils sont construits pour répondre aux exigences de la production de proximité de la viande dans les conditions hygiéniques d'une part et d'autre part pour créer les conditions propices à l'exportation de la viande et à la valorisation optimale des sous-produits d'abattage (cas des abattoirs)

On dénombre aujourd'hui :

- 174 aires d'abattage cimentées avec point d'eau, dont 28 avec points d'eau financées par le FENU en plus des 35 séchoirs et 5 hangars de stockage de cuirs et peaux.
- Cinq (5) abattoirs de type régional de 2000 tonnes/an de viande : Kayes, Koutiala, Mopti-Sévaré, Ségou et Sikasso
- Deux (2) abattoirs frigorifiques : Gao (5000 tonnes de viandes par an, mais qui n'a jamais fonctionné) Bamako (10.000 tonnes de viandes par an).

L'évolution des abattages d'animaux et la production correspondante de viande effectuées dans ces abattoirs sont consignées dans les tableaux n°A1 et A2.

- un abattoir de type régional de 4000t/an en construction sur la rive droite du fleuve Niger à Bamako
- ULB : l'Union Laitière de Bamako (aujourd'hui Mali-lait SA) créée en 1967 est une unité industrielle et commerciale de traitement, de transformation, de distribution du lait et de produits laitiers. D'une capacité de 30.000 litres, l'ULB fonctionne en dessous de sa capacité. Sa privatisation est effective depuis 1991.
- Les parcs de vaccination : comme les aires d'abattage, leur mise en place a commencé depuis la période coloniale. Ils sont disséminés sur l'ensemble du territoire. Faute de statistique, leur nombre précis ne saurait être donné ici. Une action récente de la Direction Nationale de l'Aménagement et de l'Équipement Rural en cours, tente de parer au déficit d'information sur ce genre d'infrastructures.

Les informations complémentaires disponibles sur les infrastructures et équipements sont consignés dans le tableau n°3.24.

### **3.1.3- Subventions de l'Etat aux organismes publics.**

Le Ministère du Développement Rural dispose de 3 directions centrales, la Direction Nationale de l'Appui au Monde Rural (DNAMR), la Direction Nationale de l'Aménagement et de l'Équipement Rural (DNAER), la Direction Générale de la Réglementation et du Contrôle (DGRC). En plus de ces trois directions principales le MDR dispose d'une Cellule de Planification et de Statistique (CPS) ; d'un Institut d'Économie Rurale (IER) ; d'un Laboratoire Central Vétérinaire (LCV) et d'un Office Malien du bétail et de la viande.

Les démembrements de ces structures sont les structures régionales et locales, en plus, plusieurs projets sont sous tutelle des structures publiques.

L'ensemble de ces structures interviennent dans le développement des filières bétail/viande et lait. La documentation consultée (la Revue des dépenses publiques du SDDR) ne permet pas une affectation des subventions de l'Etat en direction des filières citées :

- Les dépenses publiques sont celles inscrites au budget général de l'Etat qui comprend :
  - le budget national
  - les budgets régionaux
  - les budgets annexes, comptes et fonds spéciaux
  - le budget spécial d'investissement (BSI)

- Les dépenses inscrites dans les trois premiers budgets sont les dépenses de fonctionnement des organismes publics, le BSI est consacré aux dépenses d'investissement public
- la répartition des dépenses totales par sous-secteur, donne pour le sous secteur élevage le montant de 32,9 milliards pour la période 1993-1998 et 5,5 milliards par an soit 9,6 %.

Les dépenses communes ont enregistré la croissance la plus forte, celles de l'élevage représentant 14 %.

Les dépenses de fonctionnement pour se chiffre à 15,9 % pour le sous-secteur élevage.

En terme de tendance d'évolution, les taux réels de croissance ont fortement baissé de -3,5 % au niveau de l'élevage :

- l'Etat contribue au financement du fonctionnement des EPA, (Etablissement Public à caractère administratif) ;
- les dépenses publiques d'investissement de l'état ;
- 8,6 % (25,9 milliards au total et 4,6 milliards en moyenne par an) avec une tendance d'évolution (19,9 % de croissance).

### **3.1.4- Subventions aux facteurs (intrants, équipements...) et produits.**

Les entreprises d'embouche représentent une nouvelle direction par rapport à l'élevage traditionnel du Mali, surtout parce qu'elles demandent un investissement de main d'œuvre ou de financement pour l'alimentation d'animaux qui se nourrissent librement sur les terrains de parcage ou avec les résidus de culture.

Cette transition à une alimentation plus intensive à une incidence sur les coûts de production. Le tourteau de coton est le principal produit agro-industriel utilisé pour l'embouche, même si sur certains marchés, on retrouve également de la melasse issue de la canne à sucre et des tourteaux d'arachides.

Afin d'encourager et de promouvoir l'utilisation des tourteaux de coton pour l'alimentation des animaux, le Mali a adopté une politique visant à subventionner ce produit pour le secteur national de l'élevage.

Il existe une politique de contingentement pour ces tourteaux qui demande à HUICOMA de vendre le tourteau à un prix administré qui est nettement subventionné par rapport aux prix du marché.

La moitié du tourteau produit par le coton de la CMDT et de l'OHVN leur revient et est vendu aux planteurs de coton à un prix qui est encore une fois, subventionné par rapport au prix du Marché. Une part de ce produit est également distribuée à la Chambre d'Agriculture qui le fait parvenir à ces bureaux régionaux.

Enfin la Direction nationale de l'élevage et par s la suite la DNAMR ont reçu une part des stocks de sécurité alimentaire placés dans chacune des régions. Dans le tableau n°3.27. On constate que le prix du tourteau CMDT est inférieur de 40 % du taux moyen du marché. Le tourteau HUICOMA, est moins subventionné que celui de la CMDT, mais reste quand même subventionné à plus de 30 % par rapport au taux du marché.

**Tableau n°3.27 : Prix des tourteau de coton en 1996**

N°	Désignation	Unité	Prix en FCFA, en 1996
1	Tourteau de coton CMDT	Sac	1520
2	Tourteau de coton HUICOMA	Sac	1750
3	Tourteau de coton du Marché	Sac	2602,5
4	Autre tourteau *	sac	3250

Source : étude J. Metzler 1997

\* y compris tourteau d'arachide

un sac = 50 kg

Bien que le tourteau de coton soit suffisamment subventionné, il ne profite guère aux grandes entreprises d'embouche (plus de 10 têtes de bovins à la fois). Ces entreprises d'embouche dépendent moins des tourteaux subventionnés pour leur fonctionnement car elles n'ont pas la même facilité d'accès que les petites entreprises d'embouche des exploitants agricoles de la CMDT.

Pour la campagne 1999-2000, le prix de la graine de coton a été révisé à la hausse et est passé de 11 F à 20 Fcfa par kilogramme, soit une augmentation de 81,8 %. Cette hausse du prix de la graine de coton s'est traduite par une augmentation du prix du tourteau.

Dans le cadre de sa nouvelle politique de commercialisation de l'aliment bétail et des tourteaux, HUICOMA vend sa production mensuelle par appels d'offres en dehors de toute subvention de l'Etat.

Le prix de lancement des soumissions est fixé à 62.500 Fcfa la tonne. En janvier 2000 les prix carreau usine de la production ont été fixés à 67.500 Fcfa la tonne (TTC) pour l'ABH de Koutiala et à 63.500 Fcfa par tonne pour les tourteaux de Koulikoro, soit une augmentation respective de 46 % et 41 %.

Au plan sanitaire, les produits vétérinaires ne bénéficient d'aucune subvention depuis la privatisation de la médecine vétérinaire prônée par le gouvernement.

Le lait en poudre (facteur essentiel de production des entreprises laitières est classé à la catégorie n°1 de la nomenclature douanière. Il bénéficie à ce titre du taux de droit de douane (DD) réduit (5 %).

Les semences animales introduites récemment pour l'amélioration de la productivité de l'élevage sont subventionnées. Le coût réel moyen d'une insémination artificielle (IA) s'élève à 36.393 Fcfa, alors que le prix moyen payé par l'éleveur est de 27.597 Fcfa par I.A soit une subvention de l'ordre de 24 %.

### **3.1.5- Fiscalité intérieure.**

La fiscalité de la filière bétail est régie par le système général d'imposition du Mali, comprenant le code général des impôts et le code douanier. Tous les opérateurs sont touchés à des degrés divers par la fiscalité intérieure et extérieure.



Les exploitations agricoles de type traditionnel sont exonérées de tout impôt sur le revenu. Les revenus agricoles provenant d'exploitation de type moderne sont en principe soumis à l'Impôt sur les Bénéfices Agricoles (IBA) qui prévoit un impôt forfaitaire sauf si le contribuable demande à être imposé selon un régime réel auquel cas le taux applicable est de 10%. A quelques exceptions près ce dernier type d'exploitation n'existe pas dans la filière bétail-viande-lait malgré la présence de grands troupeaux bovins.

Les éleveurs non régis par l'ISA sont soumis à une taxe sur le bétail pour l'année d'après le nombre d'animaux détenus au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition. Le taux varie selon l'animal détenu. Il est de 300 F pour un chameau 250 F pour un bovin et 50 F pour un mouton ou une chèvre.

Les activités de transformation de transport et de commerce telles que les fabricants d'aliment pour bétail, les abattoirs, les tanneries, les laiteries industrielles et les bouchers sont soumis aux mêmes impôts et taxes que les autres entreprises de transformation du pays selon le régime.

Les principaux impôts directs qui leur sont applicables sont :

### **3.1.5.1 Les impôts directs et assimilés : ils comprennent :**

**a) l'Impôt sur les Bénéfices Industriels et Commerciaux (IBIC) composé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999 de deux régimes :**

- Le régime de l'impôt synthétique dont les taux pour la filière bétail-viande sont :  
marchand de bétail (250 à 400 têtes/an) = 180.000 FCFA  
marchand de bétail (vendant 100 à 250 têtes/an) = 120.000 FCFA  
marchand de bétail (vendant 100 bovin/an) = 36.750 FCFA le 1<sup>er</sup>
- le régime du bénéfice réel instituant depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998 l'impôt des sociétés (IS) pour les catégories de particuliers et de sociétés. Les taux des sociétés sont 25 % pour les particuliers, exploitant individuels et associés en nom collectif et de 35 %.

**b) la Contribution Forfaitaire des Employeurs (CFE) la taxe pour le logement (T.L pour le fonds national de logement) et la taxe d'apprentissage (TA) s'appliquent depuis janvier 1999 aux seuls contribuables assujettis à l'impôt sur les sociétés se réclamant du régime réel. Les taux de la CFE, la TL et de la TA sont respectivement de 7 % et 0,5 %.**

**c) l'impôt sur les traitements et salaires (I.T.S) perçu par l'employeur pour le compte du trésor. : de façon générale, la majorité des entreprises dans la filière bétail-viande est assujettie en régime de l'impôt synthétique et n'a donc pas à payer l'I.T.S. La CFE, la TL, la taxe sur les véhicules automobiles ou la patente. Seuls les plus grandes unités de transformation et quelques grands commerçants sont soumis au régime du bénéfice réel et sont concernés par ces taxes. (les Usines HUICOMA, l'Abattoirs frigorifique de Bamako, Mali-lait-SA etc.).**

### **3.1.5.2 Les Impôts indirects**

Les ventes réalisées par les agriculteurs des produits de leur élevage, non transformés sont exonérées de la TVA. Les opérations de crédits agricoles sont également exonérées de la TVA.

Par ailleurs un taux unique de 18 % s'applique dans les autres cas mais l'entreprise peut récupérer la TVA qui a grevé l'opération imposable dans le seul cas des contribuables inscrit au régime de la TVA.

Dans la filière bétail, la CPS s'appliquait au taux de 5 % jusqu'à l'entrée en vigueur de la réforme fiscale du 1<sup>er</sup> avril 1999 uniquement aux produits vétérinaires.

Certains produits et prestations de service sont soumis à l'impôt spécial sur certains produits (ISCP).

Le tableau ci-dessous indique les taux applicables sur ces produits.

**Tableau n°3.28** : Les différents taux appliqués aux produits, aliment et matériel agricole de la filière bétail-viande-lait

Produits	Ventes locales et importations			
	Avant 1 <sup>er</sup> Avril 1999		Depuis le 1 <sup>er</sup> Avril 1999	
	TVA	CPS	TVA	CPS
Aliment bétail	10 %	5 %	18 %	N/A
Produits vétérinaires	exonéré	5 %	exonéré	5 %
Matériel agricole	exonéré	5 %	exonéré	5 %

### **3.2- Soutien aux frontières : évolution récente et envisagée**

Le commerce du bétail dans la région de l'Afrique de l'Ouest a bénéficié des efforts de la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) et de l'Union Economique Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (l'UEMOA) en vue de réduire les restrictions sur le commerce régional des produits traditionnels. Par conséquent, il n'existe pas de taxe officielle (les taxes sauvages avoisinant 23.000Fcfa/tête) à l'exportation ou à l'importation d'animaux entre les pays CFA de la région. Par contre il existait une taxe d'importation de 30 % pour le bétail malien pénétrant le Ghana en 1995. toutefois en 1996, le Gouvernement Ghanaéen a déclaré son intention d'éliminer cette taxe.

Par ailleurs, il existe d'importantes barrières protectrices dans les pays de l'Afrique de l'ouest pour les importations de viande rouge provenant des marchés mondiaux. Chose importante, surtout pour les exportateurs maliens, la Côte d'Ivoire à une taxe variable (outre une taxe ad valorem standard) sur la viande importée de la CEE pour contrebalancer les subventions accordées par la CEE aux exportateurs de viande. Le renchérissement des prix à la consommation de viande en Côte d'Ivoire suite à la dévaluation a conduit le gouvernement ivoirien a baissé la taxe variable sur les importations de viande provenant des marchés mondiaux de 60 % pour la plupart des catégories de viande. Les taux de protection nominale qui en résultent pour la viande sont indiqués au tableau n°3.29.

Au Ghana et au Sénégal, les deux autres marchés importants pour la viande malienne, il n'existe qu'un tarif ad valorem sur les importations de viande des marchés mondiaux.

**Tableau n°3.29** Taux officiels de protection nominale pour les produits de viande en RCI

N°	Désignation des produits	1993/1994	Actuel
1.	Bœuf frais ou réfrigéré	50	20
2.	Carcasse demi-carcasse et viande avec os	200	80
3.	Abats rouges (bœuf et porc)	40	20

**Source** : Etude J. Metznel et autres Rapport final  
Perspectives de croissance des exportations de bétail malien juillet 1987

Depuis l'introduction du Tarif Extérieur Commun (TEC) le premier janvier 1998 dans les pays de l'UEMOA, les importations au Mali sont soumises à un droit de douane (DD), à une Redevance Statistique (RS), à un Prélèvement Communautaire de Solidarité (PCS) et le cas échéant à une taxe conjoncturelle à l'importation (TCI) et à une Taxe Dégressive de Protection (TDP). Les produits d'importations ont été regroupés en quatre grandes catégories.

Dans la filière bétail et lait les matériels et biens d'équipement bénéficient du DD le plus bas (0 à 5 %). Sur demande expresse motivée, adressée au Ministre des finances, l'ensemble des services matériels et biens d'équipement destinés à la filière bétail-viande bénéficient du régime de l'exonération temporaire.

### **3.3- Réglementations phyto et zoo sanitaires.**

Comme dans la plupart des pays sahéliens, la filière bétail – viande – lait est soumise à un certain nombre de réglementation visant à assurer un taux de croissance soutenu du cheptel national, à protéger les personnes et les animaux contre les effets néfastes des épizooties, à réglementer le commerce, à assister les acteurs pour l'accomplissement des formalités administratives et aussi à assurer le recouvrement de la fiscalité.

Ainsi, dans le domaine du commerce les mesures réglementaires en vigueur sont :

- le décret n° 89-194/P-RM du 15 juin 1989 réglementant le commerce extérieur. Il stipule que le commerce avec tous les pays est libre ;
- Le décret n° 90-457/ PRM du 8 Novembre 1990 qui a suspendu le paiement de tous les droits et taxes à l'exportation ;
- L'article Inter-Ministériel n°94/7054/MFC-MDRE du 13 juin 1994 abrogeant les dispositions de l'Arrêté n°89-1824 bis MFC-Cab. du 15 juin 1989 en élargissant l'éventail des personnes habilitées à exporter du bétail ;
- L'instruction Inter-ministériel n°94/001/MFC-MDRE du 22 juin 1994 relative à la facilitation des procédures d'exportation du bétail ;
- L'arrêté n°1223/PM/MFC du 20 décembre 1972 réglementant l'abattage et l'exportation de certaines catégories d'animaux de l'espèce bovine ;
- L'arrêt n°2441/MFC-CAB du 14 août 1990 portant fixation de la liste des produits prohibés à l'importation et à l'exportation ;

- Le décret n° 92-189/P-CTSP du 5 juin 1992 qui définit les principes du système de contrôle du droit de traversé routière ;
- L'ordonnance n°92-46 CTSP du 05/06/1992 portant création du droit de traversée ;
- L'arrêté Interministériel n°1130/MTPJ-MATS du 07 juillet 1987 définit de nouveau les modalités pratiques du contrôle routier ;
- L'arrêté n°88-1774/MTTP-MIN du 05 avril 1988 interdit les transports mixtes (animaux + personnes) sur certains axes de la République du Mali.

Dans le cadre du contrôle des épizooties et des mouvements transfrontaliers du bétail le Mali a signé des accords zoo-sanitaires avec tous ses voisins excepté le Sénégal et la Guinée dont les leurs sont en projet.

Ces accords zoo-sanitaires sont les suivants :

#### Avec la Côte d'Ivoire

- \* l'accord zoo-sanitaire entre la République du Mali et la République de Côte d'Ivoire signé à Bamako le 23 juillet 1999.
- \* le protocole d'accord réglementant la transhumance entre la république du Mali et la république de Côte d'Ivoire signé à Bamako le 23 juillet 1999.
- \* l'Accord cadre de coopération en matière de Production et santé animale entre le gouvernement de la république du Mali et le gouvernement de la République de Côte d'Ivoire signée à Bamako le 23 juillet 1999.

#### Avec la République Algérienne Démocratique et Populaire

- \* le Protocole d'accord entre la République du Mali et la République Algérienne Démocratique et Populaire sur les conditions sanitaires exigées à l'importation de viande à Bamako le 30 mars 1996.
- \* la convention sanitaire vétérinaire entre le gouvernement de la république du Mali et le gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire signé à Alger le 18 octobre 1990.

#### Avec la République Islamique de Mauritanie

- \* l'Accord sur la transhumance entre la république du Mali et la République Islamique de Mauritanie signé à Nouakchott le 19 septembre 1989.
- \* L'Accord zoo-sanitaire entre la république du Mali et la République Islamique de Mauritanie fait à Nouakchott le 20 juillet 1968
- \* L'Amendement à l'accord zoo-sanitaire du 20 juillet 1968, fait à Bamako le 6 février 1983

#### Avec la République du Sénégal

- \* l'Accord zoo-sanitaire entre le gouvernement de la république du Mali et le gouvernement de la république du Sénégal fait à Dakar le 02 avril 1993

Avec la république du Burkina Faso

- \* L'Accord zoo-sanitaire entre la république du Mali et le Burkina Faso
- \* l'Accord entre le gouvernement de la république du Mali et le Gouvernement du Burkina Faso sur la transhumance (projet de saisie du bétail 2/4/93)

Avec la république de Guinée et du Niger

Les accords zoo-sanitaires sont en cours de préparation.(accord de transit 30/4/88)

**Remarque** : les documents finaux des accords avec le Burkina Faso n'étant pas disponibles il ne nous a pas été possible de préciser les dates de signature de ces documents.

## 4- Evolution des principaux indicateurs de la filière.

### 4.1- Indicateurs de productivité

**4.1.1 Les effectifs** : ils sont en croissance continue malgré les effets de la sécheresse (voir tableau 4.1)

Il ressort du tableau n°4.1 que l'effectif du cheptel est en évolution croissante d'une année à l'autre sous réserve des années de grande sécheresse. En effet, l'élevage malien est en grande partie tributaire de la pluviométrie. De son niveau dépend l'abondance des pâturages et des résidus de céréales qui constituent la base de l'alimentation des animaux du SACP. Ce système de production avec 30 % des effectifs dans les systèmes de production maliens (voir tableau n°2.2. SACP) a été fortement secoué en 1984/1985 par les effets pervers de la sécheresse. On remarquera que le cheptel camelin est moins dépendant de la pluviométrie. La dévaluation intervenue en 1994 n'a pas pu changer la tendance à la hausse malgré la pression exercée par l'exportation.

Taux de croissance annuel du bétail : bovins 3%, ovins-caprins 5%, porcins 1,10%, camélins 12,49%.

**Tableau N°4.1 : Evolution des effectifs du bétail de 1980 à 1999**

Unités : 1000 têtes

Espaces	Bovins	Ovins	Caprins	Total Ovins – caprins	Porcins	Camélins
Année						
1980	5.850	-	-	11747	46	330
1981	6396	-	-	12383	53	239
1982	6663	-	-	12437	49	394
1983	5676	-	-	11244	217	52,5
1984	4899	-	-	10382	52	219,6
1985	4344	-	-	9847	55,2	193,6
1986	4475	-	-	10340	54	144,5
1987	4989	-	-	10529	55,52	225,6
1988	4703	-	-	11055	57,65	231,14
1989	4826	-	-	11542	59	200
1990	4996	-	-	12172	56	245
1991	5092,13	4468	6430	10898,88	60,75	183
1992	5244,9	4691,6	6752,2	11443,8	61,4	205,9
1993	5380,28	4926,2	7028,5	11954,7	62,089	231,7
1994	5540,6	5172,5	7379,98	12552,48	62,772	259,5
1995	5708	5430,4	7748	13178,4	63	292

1996	5882	5707	8102	13809	63,6	328
1997	6058	5992,5	8507	14499,5	64,5	369
1998	6239,7	6292,4	8932	15224,4	65,2	415
1999	6496,94	667,02	9378,97	1598,99	65,92	466,9

**Source** : OMBEVI, DNE et DGRC cités par OMBEVI – Statistiques du bétail et de la viande

### **Taux d'exploitation et rendements**

En l'absence de statistiques fiables sur les effectifs exploités dans l'année, il est difficile d'appréhender l'évolution du taux d'exploitation. Il en est de même pour les poids carcasses qui ne font pas elles-mêmes l'objet de pesées systématiques. Au plan national pour l'estimation des productions, des taux d'exploitations et des poids moyens carcasses sont arrêtés (tableau 4.2)

**Tableau n° 4.2.** Productivité du bétail

<b>Espèces</b>	<b>Taux d'exploitation %</b>	<b>Poids moyens carcasses et abats</b>
Bovins	12	114
Ovins – caprins	33	11,5
Porcins	60	23
Camelins	-	83

En règle générale au Mali les paramètres de production de viande sont les suivants :

<b>Espèces</b>	<b>Poids vif</b>	<b>Poids carcasse</b>	<b>Rendement</b>
Zébu	250-300 kg	110-130 kg	45 %
Taurin	200-250 kg	100-120 kg	48 %
Ovin du sud	30 kg	12-15 kg	47 –50 %
Ovin du sahel	20 kg	10 – 12 kg	43-52%
Caprin du sahel	25 kg	10 –12 kg	43-50%
Caprin du sud	15-20 kg	8-10 kg	45-50%
Camelin	300-400 kg	150 –170 kg	42,5-50%

Le zebu a un poids carcasse meilleur à celui du taurin qui à son tour a le meilleur rendement carcasse. Chez les ovins et caprins, les races du sahel ont de bons poids carcasses. L'ovin du sahel et le caprin du sud donnent les meilleurs rendements carcasse.

#### 4.1.2 Production de viande

La production de viande est occasionnée par les besoins d'alimentation des populations en protéines animales d'une part et par les besoins d'exportation d'autre part. La consommation de viande varie selon qu'on se trouve en milieu rural ou en milieu urbain. Les normes de consommation établies au Mali sont de 12,5kg/hbt et par an en milieu rural et 20,8kg/hbt en milieu urbain. Les projections en l'an 2025 sont respectivement 18kg et 25kg. Les besoins en viande ont occasionnés les abattages consignés dans le tableau n°4.4.

**Tableau n°4.3** : Evolution de la production contrôlée de viande de 1980 à 1999  
Unité – 1 tonne

viandes	Bovine	Ovine- Caprine	Porcine	Caméline
Année				
1980	13161,8	3358,6	15,08	14,86
1981	14910,9	3368,8	7,45	92,96
1982	14490	3616,9	13,2	25,813
1983	15797,5	3841,8	1,26	3,24
1984	20643,7	4146,4	21,07	53,87
1985	21583,1	4530,1	19,504	184,841
1986	17477,9	3841	21,28	126,65
1987	16126	4330	23,46	42,99
1988	16982,3	4319,2	50,552	61,83
1989	16001,2	4047,88	57,704	60,01
1990	19394,5	4220,8	48,93	64,3
1991	20398,5	4238,9	35,21	62,99
1992	10364,4	1013,2	33,33	-
1993	20517,4	3985,1	18,55	43,54
1994	22114,2	3690,7	34,96	133,29
1995	15504	3472	7,73	45,37
1996	18082,8	4172,1	20,12	71,509
1997	18887,3	3943,7	15,16	104,4
1998	38635,6	4928,8	11,37	67,35
1999	26536,7	5391,3	12,7	55,07

**Source** : OMBEVI – Statistiques du bétail et de la viande

Le tableau n°4-3 fait ressortir deux années de pointe de la production de viande. L'année 1985 reflétant les abattages suite au déstockage engendré par la sécheresse et l'année de mise en service de l'abattoir de Koutiala qui a contribué à l'augmentation du niveau des structures contrôlées. L'accroissement général de la production contrôlée de viande est en rapport direct



avec le taux d'urbanisation du Mali 25,1 % en 1993 et près de 50 % en l'an 2000 (Dr. N'Golo TRAORE 1999). Suite à la dévaluation de 1994, les bouchers-chevillards et les consommateurs ont vu leurs revenus baisser, entraînant du coût le fléchissement de la courbe de production de la viande contrôlée. En tenant compte des abattages clandestins, la production totale de viande est de 40% supérieure à la production contrôlée.

**Tableau n°4.4 :** Evolution des abattages de 1980 à 1999  
Unités – 1000 tonnes

Espèces	Bovins		Ovins-	Caprins	Porcins		Camélins	
	Contrôlés	Estimés	Contrôlés	Estimés	Contrôlés	Estimés	Contrôlés	
1980	114,45	302,9	292,05	3587	0,656		0,179	
1981	129,66	309,88	292,94	3,596,3	0,324		1,12	
1982	126	320,95	314,51	3691,9	0,574		0,311	
1983	137,37	-	334,07	-	0,55		0,39	
1984	187,67	-	360,56	-	0,916		0,649	
1985	196,21	-	391,39	-	0,848		2,227	
1986	158,89	-	334,04	-	0,925		1,526	
1987	146,6	470	376,53	2772	1,02		0,518	
1988	145,5	-	378,02	-	0,974		0,389	
1989	136,85	-	355,33	-	0,99		0,353	
1990	160,69	-	356,47	-	0,883		0,432	
1991	168,83	-	339,12	-	0,618		0,434	
1992	193,37	-	334,84	-	0,625		0,404	
1993	185,1	634,73	312,25	1198,49	0,806		0,524	
1994	193,98	-	320,93	-	1,52		1,605	
1995	129,56	-	301,09	-	0,340		0,372	
1996	148,83	425,143	320,612	2137,143	0,352		0,419	
1997	157,781	-	319,393	-	0,326		0,97	
1998	172,21	-	394,023	-	0,398		0,409	
1999	190,907	-	392,308	-	0,366		0,312	

**Source :** OMBEVI – Statistiques du bétail et de la viande

**Tableau n° 4.5 :** Evolution des exportations contrôlées de bétail de 1980 à 1999  
Unités : têtes

<b>Espèces</b>	<b>Bovins</b>	<b>Ovins- Caprins</b>	<b>Porcins</b>	<b>Camélins</b>
<b>Année</b>				
1980	65.486	156.609	-	107
1981	67.505	134.010	-	-
1982	73.043	156.043	-	42
1983	24.593	54.215	-	-
1984	140.966	495.924	-	95
1985	80.456	148.090	-	160
1986	69.077	132.824	-	3083
1987	70.494	147.217	-	4272
1988	46.932	107.482	-	160
1989	53.886	105.148	-	83
1990	65.708	158.838	-	413
1991	42.957	163.572	-	99
1992	59.442	213.325	-	146
1993	41.483	128.099	-	-
1994	176.435	340.047	-	45
1995	106.871	426.900	-	4
1996	65.030	214.650	-	328
1997	118.880	349.207	-	588
1998	108.245	258.654	-	295
1999	125.859	346.382	-	3254

**Source :** OMBEVI, DNE : – Statistiques du bétail et de la viande  
Rapports annuels taux d'exportation 12 %  
O/C 30 %

**Tableau n°4.6** : Evolution des exportations contrôlées de viande de 1980 à 1999  
Unités : kg

Espèces	Bovine	Ovine	Caprine	Porcine	Caméline
Année					
1980	4.238	1.815	-	-	-
1981	-	164.388	-	-	-
1982	54.154	5.605	-	-	5.334
1983	-		-	-	-
1984	-		-	-	-
1985	-		-	-	-
1986	-		-	-	-
1987	-		-	-	-
1988	-		-	-	-
1989	-		-	-	-
1990	-		-	-	-
1991	-		-	-	-
1992	26.399	toute	catégorie	-	-
1993					
1994					
1995					
1996	95 pour	toute	catégorie		
1997	36.286	"-	"-		
1998	-	-	-		
1999	-	-	-		

**Source** : OMBEVI – Statistiques du bétail et de la viande

Le tableau n°46 ci dessus signale une faiblesse et une forte irrégularité de l'exploitation de la viande vers d'autres pays tels que la Côte d'Ivoire, le Ghana etc. Cette vocation première de l'abattoir frigorifique de Bamako, n'a pas été concluante.

## 4.2- Indicateurs de compétitivité

### 4.2.1 La filière Bétail - viande

**Indicateurs de Compétitivité** (Coûts de Production, marges des acteurs, coefficients de Production....)

La filière bétail-viande est fortement liée aux zones de production. Dans la région de Mopti et le delta Central du Niger le système d'élevage utilise peu d'intrants et l'alimentation est essentiellement basée sur l'exploitation des pâturages naturelles en hivernage, du bourgou et des résidus de récolte en saison sèche. Le système de gestion des pâturages dans le delta central du Niger repose sur un code pastoral traditionnel appelé système de la "Dina". Les principaux marchés de la région de Mopti sur les marchés à bétail de Fatoma, Konna et Sofara.

Pour l'aspect production, l'analyse a été réalisée sur la base d'un troupeau de 200 animaux utilisant 2 bergers. Le troupeau est constitué de 140 femelles et 60 mâles. Le nombre de laitières est de 40 litres. Pour l'exportation les données se rapportent à un camion pouvant transporter 35 bovins. Le coût d'acheminement sur Abidjan est estimé à 24.855 FCFA/tête (étude Metzler 1997).

Lors de notre passage à Mopti les 9 et 11 octobre 2000, ce coût est de l'ordre de 22.860 FCFA/tête en raison de la situation politique qui prévaut en Côte d'Ivoire (multitude des taxes sur les territoires ivoirien et malien).

**Tableau n°4.1** : Budget du producteur

Poste	Prix par unité	Nombre d'unités	Total (FCFA)
<b>Main d'œuvre</b>			
Lait	150FCFA/Litre	4.000 (1)	600.000
Vêtements	11.000 FCFA/berger	2	22.000
Riz	275 FCFA /kg	600	165.000
Mil	80 FCFA/kg	1.200	96.000
Torche, piles, radio	16.000 FCFA/berger	2	32.000
salaire	7.500 FCFA/berger/mois	24	180.000
<b>Intrants</b>			
Vaccins	100 FCFA/animal	300 (2)	30.000
Trypanocides	400 FCFA/comprimé	400 (2)	160.000
Vernifuge	700 FCFA/flacon	200 (2)	140.000
Pierre à lécher ou sel gemme	35 FCFA/ tête (3)	200	70.000
Frais de courtage	1.000 FCFA /animal	24 (4)	24.000
Impôts sur le bétail	250 FCFA/tête	200	50.000
Total des dépenses monétaires			968.500
Total des dépenses			1.568.500
Total des recettes	120.000 FCFA par animal	24	2.880.000

**Source** : CPS, 1998 Note : (1) : La production de lait consommable est de 100 litres par lactation. Le lait est laissé aux bergers. (2) : 75 % du troupeau sont vaccinés. Les traitements

anti-trypanidiens et les vaccinations sont réalisés 2 fois par an. (3) : le prix moyen du kg de sel gemme est estimé à 125 Fcfa par kg et un bloc de 5 kg de pierre à lécher est estimé à 1.375 FCFA. Une moyenne de 35 Fcfa par animal et par an est estimée être dépensée. (4) : Le taux d'exploitation est de 12 %.

**Tableau n°4.2** : Budget de l'exportation pour un camion de 35 têtes

Poste	Prix par unité	Nombre d'unités	Total (FCFA)
<b>Achat des animaux</b>	120.000 FCFA	35	4.200.000
<b>Main d'oeuvre</b>			
Bergers avant départ	3750 FCA/berger	6	22.500
Frais d'embarquement	150 FCFA/animal	35	5.250
Bergers convoyeurs	42.000 Fcfa/berger	3	126.000
<b>Transport</b>			
Démarcheurs	40.000 Fcfa/animal	1	40.000
Préparation du camion	12.500 FCFA/camion	1	12.500
Prestation de service	250.000 FCFA/Camion	1	250.000
Syndicat des transporteurs	55.000	1	55.000
<b>Taxes et certificats</b>			
Taxe de marché malien	100 fcfa/animal	35	3.500
Certificat	500 fcfa/camion	1	500
Taxes illicites	1.500 fcfa par poste	14	21.000
Taxe vétérinaire	8.750 par camion	1	8.750
Taxe de marché à Abidjan	100 fcfa/animal	35	3.500
Autres frais de courtage	35.000 FCFA /camion	1	35.000
Total des dépenses hors achat			583.500
Total des recettes	165.000 FCFA par animal	35	5.775.000
Bénéfice financier par camion			991.500
Bénéfice financier par bovin			28.328,6

**Source** : CPS, 1998

**Zones d'ombres** : Si la filière bétail sur pieds est donc bien connue en termes d'organisation et en termes de coûts et de marge, certaines zones d'ombre subsistent. La part du transport en camion par rapport à l'acheminement traditionnel n'est pas appréhendée. Le rôle de l'élevage du sud dans les exportations n'est pas non plus clairement identifié. Dans l'analyse des taxes indirectes touchant la filière bétail, les coûts élevés des télécommunications, régulièrement utilisées par les commerçants, n'ont pas été appréhendés.

**Viande** : L'exportation de viande à la place d'animaux vivants est souvent envisagée comme un des moyens d'améliorer la valeur ajoutée de la filière du bétail au Mali. Plusieurs contraintes existent cependant. Les infrastructures sont limitées : l'abattoir de Bamako est le seul abattoir frigorifique du pays et il nécessiterait des rénovations. Le maintien d'une chaîne du froid jusqu'au marché de consommation implique aussi l'investissement dans des camions réfrigérés, coûteux et difficilement optimisables en l'absence de fret retour. Le transport aérien n'offre pas plus de facilités du fait de frais de services de l'aéroport de Bamako élevés et d'un monopole sur le fret aérien détenu par Air Afrique. Les risques de perte au cours du transport sont aussi plus élevés ou nécessitent le maintien d'un parc de véhicules en excellente condition et ce fait plus onéreux. Le 5<sup>ème</sup> quartier est plus facilement valorisé à Abidjan qu'à Bamako. La valeur est en effet de 21.400 FCFA par animal à Abidjan contre

9.500 par animal à Bamako (Metzel, 1997). Son acheminement jusqu'à Abidjan augmenterait encore les coûts de transport. Enfin les avantages fiscaux liés au bétail sur pieds exportés n'existent pour les viandes qui sont taxées au même titre que la viande en provenance des marchés mondiaux.

**Tableau n° 4.3 :** Coûts et bénéfices financiers et économiques liés à l'exportation sur Abidjan de viande et de bétail sur pieds en 1996 (en FCFA par tête)

	<b>Animaux vivants</b>				<b>Carcasse de viande</b>		
	Coûts financier	Impôts officiels	Taxes illicites	Coûts économique	Coûts financiers	Impôts officiels	Coûts économiques
Prix d'achat à Bamako	120.000	0	0	120.000	120.000	0	120.000
Prix de vente à Abidjan	165.000	0	0	165.000	164.253	0	164.253
Valeur sous-produits	25.357	0	0	25.357	17.200	0	17.200
Marge brute	70.357	0	0	70.357	61.453	0	61.453
Coût de transformation	11.358	0	0	11.358	4.618	236	4.382
Coût de transport	24.855	820	800	23.235	70.509	1.286	69.223
Coûts totaux	36.213	820	800	34.593	75.127	1.522	73.605
Bénéfice net	34.145			35.765	- 13.675		-12.153

**Source :**

**Embouches :** L'activité d'embouche est traditionnellement pratiquée pour les petits ruminants en vue de répondre à la demande associée à la fête de la Tabaski. Les femmes jouent un rôle important dans l'embouche ovine. L'embouche bovine se développe aussi dans le pays et peut être pratiquée à différents niveaux de la filière, du producteur au boucher ou à l'exportateur. Plus de 30 % des prêts consentis en saison sèche par la Banque Nationale du Développement Agricole (BNDA) sont liés à l'embouche bovine (Dramé, communication personnelle).

**Tableau n°4.4 : Coûts unitaires des systèmes d’embouche au Mali en 1996**  
(en FCFA par unité d’embouche)

	<b>Embouches bovine</b>	<b>Embouche ovine</b>
<b>Coûts</b>		
Santé	162,82	13,4
Alimentation		
Aliment et SPAI	180,42	24,03
Résidus de culture	57,25	11,58
Cultures fourragères	16,03	12,01
Main-d’œuvre		
Familiale	2,70	11,7
Salariée	34,25	0
Coûts fixes		
Abri	106,15	1,81
Autres	6,58	3,98
Coûts d’investissements	42,94	8,1
<b>Total des coûts</b>	<b>609,16</b>	<b>86,6</b>
Bénéfices		
Marge brute	980,88	357,4
Production de fumier	101,98	34,2
<b>Total des bénéfices</b>	<b>1.082,86</b>	<b>391,6</b>
<b>Bénéfices nets</b>	<b>473,70</b>	<b>305,0</b>

**Source :** Metzler, 1997

**Note :** L’unité d’embouche représente un animal jour d’embouche

La moyenne est de 57,9 jour pour les bovins et 56,3 jours pour les ovins.

La taille moyenne des ateliers d’embouche est de 8,4 bovins et 6,7 ovins. Le gain quotidien moyen est de 704 grammes pour les bovins et 330 grammes pour les ovins. L’échantillon était localisé dans le sud et le centre du pays uniquement.

**Rentabilité :** Le tableau précédent semble indiquer la possibilité de pratiquer l’embouche de manière rentable. Ces données doivent cependant être nuancées vu le fort "turn-over" qui semble exister dans ces activités (Wyeth, 1997). La rentabilité dans cette activité est liée à deux composantes : i) la maîtrise des coûts de production et donc surtout des coûts d’alimentation ; ii) la spéculation sur les prix d’achat et de vente. L’optimisation des coûts de production n’est pas toujours maîtrisée et dépend fortement de l’accessibilité au tourteau de coton (ABH) à un prix subventionné (quotas). La spéculation sur les prix d’achat et de vente est mieux gérée d’où des temps d’embouche très variables en fonction de l’opportunité de vente à un prix intéressant. Notons cependant que l’accroissement du prix généralement constaté à la revente est en partie dû à un accroissement suite à la qualité attribuée à l’animal après l’embouche. Une revente à un prix avantageux peut de plus cacher une mauvaise gestion des coûts de production. Notons enfin que l’activité d’embouche peut être aussi réalisée sans stratégie de maximisation du bénéfice financier. C’est le cas entre autre de l’embouche ovine qui peut être pratiquée par des femmes dans une stratégie d’épargne forcée.

La dévaluation du FCFA en janvier 1994 a sensiblement contribué à rétablir la compétitivité du bétail malien sur les marchés d'exportation sous-régionale en particulier la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Les systèmes de production maliens étant pour la plus large part traditionnels, les coûts de production n'ont pas sensiblement changé tandis que les prix des bovins et des petits ruminants ont augmenté d'environ de 50 % au Mali et 40 % à Abidjan. Après avoir bondi en 1994 (voir tableau 4.5), les exportations maliennes ont graduellement regagné leur niveau d'avant la dévaluation. La hausse relative des prix de la viande sur le marché intérieur, rendrait les exportations vers la Côte d'Ivoire moins attractives.

Le tableau 4.5 donne l'évolution des prix sur les marchés intérieurs. Les marchés à bétail de Boussin (marché de collecte) de Ségou (marché de regroupement, de consommation et d'exportation) et de Bamako (marché de consommation et d'exportation) sont représentatifs quant à la typologie des marchés à bétail au Mali. Il ressort de ce tableau que le passage du franc malien au franc CFA a entraîné une diminution des prix pendant les deux premières années surtout en 1985 année de grande sécheresse qui a entraîné un déstockage massif du cheptel.

Les années qui ont suivi ont vu se reconstituer petit à petit le cheptel, ce qui a occasionné la hausse du prix des animaux sur les marchés. Cette hausse s'est poursuivie jusqu'en 1994 – année de la dévaluation qui a imprimé une nouvelle impulsion à la hausse.

Il ressort du tableau 4.6 que les poids carcasses des animaux destinés à l'exportation oscillent entre 174 et 210 kg. Les Z.M ont des poids carcasses meilleurs à ceux des ZP qui eux mêmes sont nettement meilleurs sur les marchés de Ségou et de Boussin que sur celui de Niono. C'est certainement une des raisons qui pourraient expliquer l'absence d'exportation à partir de ce marché avant 1990.

La dévaluation intervenue en 1994 a rendu les animaux à l'exportation plus compétitifs. Il s'en est suivi un relèvement du niveau des prix d'avant la dévaluation. Cette hausse est d'environ de 37 % pour les ZP et ZM sur le marché de Niono, 50 % sur le marché de Ségou (ZP) et 45 % pour le ZP sur le marché de Boussin.



**Tableau 4.5** Evolution des prix moyens du Bétail sur les marchés intérieurs de 1980 à 1999 en milliers de Fcfa

marchés Années	Boussin						Ségou						Bamako					
	Bovins		Ovins		Caprins		Bovins		Ovins		Caprins		Bovins		Ovins		Caprins	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
1980	-	-	-	-	-	-	55	41	-	-	-	-	71	47	6,5	-	16,5	-
1981	47	38	9	-	7	-	48	40,5	10,5	-	6,5	-	65	49	11	-	9	-
1982	47,5	38,5	10,5	-	7	-	49	39	11	-	7,25	-	70,5	54	10	-	9,5	-
1983	39,5	33	8	-	6	-	43	35,5	82,5	-	7	-	76	54	12,5	-	10	-
1984	39	29	9,0	-	5,0	-	39	30	8	-	6	-	68	49	13	-	9,5	-
1985	36	28	74	5	6	4	38	30	10	5	7	4,5	70	46	15	11	12	9
1986	54	48	130	7,0	9	6,2	57	48	12	8	9	6	95	68	17	11	12	9
1987	75,5	58	11	8	8,5	6	75	58	16	7	9	6	108	87	18	10	11	8,5
1988	80	49,6	14	6,5	10	6,5	74	52	15	7	9	6	109	87	20,2	11,5	12	8,5
1989	76	46	15	7,0	9,5	6	80	48	16	8	11	7	112	83	21	10	14	9
1990	68,8	44	19	8	9	6	72,8	48	17,5	9	15,5	-	110	83	22,5	9,5	15,2	9,5
1991	80	56	12	7	10	7	85	57	13	8	11	7	103	77	20	11	12	10
1992	75	51	16	8	8	7	76	51	15	9	10	8	95	69	20	11	11	9
1993	68	44	15	7	10	7	65	46	16	9	11	7	90	59	19	20	12	9
1994	77	55	20	11	11	9	80	54	20	12	12	9	105	70	22	14	14	11
1995	94	68	19	12	16	14	103	70	23	15	15	13	130	90	21	13	12	10
1996	104	69	20	25	18	13	111	74	20	35	15	15	144	101	30	26	13	12
1997	105	67	17	11	11	8	110	73	19	14	14	12	160	106	28	15	14	13
1998	104	69	17	14	12	9	106	79	17	12	12	10	163	109	29	15	15	13
1999	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd

nd : non disponible

Source : OMBEVI /Statistiques du bétail et de la viande de 1980 à 1998

**Tableau n°4.6** Evolution des prix et des poids carcasses des animaux à l'exportation

Marché Années	Niono				Ségou		Boussin	
	ZP		ZM		ZP		ZP	
	Prix	Poids	Prix	Poids	Prix	Poids	Prix	Poids
1987					105	204	104	203
1988					94	187	96	193
1989					95	195	94	191
1990	98	194	105	200	93	197	87	188
1991	98	183	106	194	96	208	93	204
1992	94	178	100	191	89	180	89	183
1993	98	194	100	208	83	172	89	170
1994	107	188	110	196	98	178	99	186
1995	146	210	145	197	137	175	150	203
1996	142	175	149	179	158	183	139	174
1997	155	186	157	206	156	194	158	204
1998	142	176	141	177	171	208	156	197
Moyenne	120	187,1	123,7	194,2	114,6	190	112,8	191,3

ZP : Zebu peulh ; ZM : Zebu Maure

Source : OMBEVI – Statistiques du bétail et de la viande – 1987 à 1998

Le tableau n° 4.6 donne l'évolution des exportations de viande. Comme on le constate, le tableau n'est pas bien fourni. Ceci dénote en grande partie l'absence de statistiques concernant l'exportation de viande par des structures organisées, mais aussi et surtout la préférence des pays clients du Mali pour le bétail vivant en lieu et place de la viande. La dévaluation n'a pas pu inverser la tendance malgré la compétitivité de la viande malienne par rapport aux viandes extra-africaines. Il est fort probable que la tendance soit renouée au regard des problèmes récents de la vache folle au sein de l'UE et cadre de l'UEMOA qui prend la viande sur la liste des produits du cru.

#### **4.2.2 Le Lait**

##### **a) Coût de production**

Le coût de production du lait est un indicateur qui retient peu (ou presque pas) l'attention de nos éleveurs compte tenu des systèmes d'élevage pratiqués (extensif et semi-intensif).

Il faut intervenir des éléments d'appréciation tel que le suivi des exploitations et l'enregistrement de l'ensemble des données relatives à l'entretien du cheptel laitier, les mouvements d'animaux et la production laitière. Ces éléments sont entre autres :

- les frais sanitaires,
- le gardiennage,
- les travaux de manutention,
- les produits vétérinaires et autres intrants,
- la charge des prestations de service,
- la charge fiscale (s'il y a lieu) etc.

Au Mali, très peu de travaux ont été faits dans le sens de la détermination du coût de production du lait. Cependant, le CIDR, dans le cadre de la fixation du prix au producteur à la laiterie de Koutiala, a procédé en 1995 à la détermination du coût de production dans deux exploitations laitières de la zone de Koutiala. Les résultats obtenus déterminent un coût de production du litre de lait de 120 à 135 F/litre en saison sèche, contre un prix de vente à la laiterie de 160F/Litre soit une marge bénéficiaire de 25 à 40 F/litre (A. DIALLO CIDR).

De même le Projet de Développement de l'agriculture Péri-urbaine (PDAP) a procédé en 1997 à une estimation du coût de production du lait dans la zone péri-urbaine de Bamako ; il a obtenu les résultats suivants : 187F et 248 F/litre et la marge bénéficiaire réalisée par les éleveurs enquêtés variait entre 2 et 31 Fcfa/litre (Bellequez cité par J. Gauthier 1999). En 1998 l'IER a obtenu les résultats suivants : 194,4 F/litre dans les concessions rurales et 229,2F dans les parcs commerciaux de Bamako.

Par ailleurs, grâce à nos visites de terrain, il a été possible, à la date du 13 octobre 2000, de procéder à une estimation du coût de production du lait dans la ferme agricole moderne de Monsieur Ousmane DEMBELE dit Fafa à Ségou. Les résultats obtenus sont les suivants :

- 103,8 F/litre pour la race bovine locale (zébu peulh),
- 51,5 F/litre pour la race améliorées (métis).

Le lait étant vendu à partir de la ferme, à 250 f/litre alors la marge bénéficiaire est de 198,5 f/litre pour la race améliorée contre 145,2 f/litre pour la race locale ( voir tableau ci-dessous).

**Tableau n°4.7 :** Coût de production du lait et marge bénéficiaire

Sources	Coût de production	Marge bénéficiaire
C.I.D.R (Koutiala)	120 à 135 francs/litre	25 à 40 francs/litre
PDAP (Bamako)	187 à 248 francs/litre	2 à 31 francs/litre
IER	194,4 à 229,2 F/litre	-
Equipe filière bétail-viande-lait (ferme Ousmane DEMBELE Ségou)	51,5 à 103, 8	146,2 à 198,5 francs/litre

**b) La production et productivité**

La production laitière est très variable selon les races, les conditions de l'animal et la saison. Elle varie dans les conditions traditionnelles de 0,5 à 1 litre par jour en saison sèche et de 1 à 1,5 en hivernage chez les taurins. Par contre chez les zebu elle varie de 1 à 1,5 litre en saison sèche et de 3 à 4 litres en saison pluvieuse.

L'étude d'orientation stratégique des appuis de l'Union Européenne au Mali dans le sous secteur de l'élevage menée en Mars 1999 indique les données économiques suivantes de la production laitière au Mali.

- le lait traité par jour = 4 litres
- durée de lactation = 130 jours
- production par lactation = 1012 litres
- production annuelle = 2870

D'après J. Gauthier la production nationale de lait peut être estimée sur la base de la production consommable de 100 litres par lactation, un taux de reproductrices de 36% et un taux de femelles lactantes de 58 % (UNIGEO 1998) elle se situerait donc autour de 120.000 tonnes par an. Ce niveau de production paraît faible par rapport aux estimations faites par l'ex-Directeur National de l'Elevage (voir tableau ci-dessous)

**Tableau n°4.8:** Evolution de la production de lait de 1988 à 1995 (en tonnes)

<b>Espèces</b> <b>Années</b>	<b>Bovins</b>	<b>Ovins/caprins</b>	<b>camelins</b>
1988	283.000	472.000	91.000
1989	342.000	468.000	80.000
1990	356.000	504.000	85.000
1991	393.000	544.000	99.800
1992	430.670	513.000	74.870
1993	441.436	535.903	84.223
1994	436.7000	535.903	84.223
1995	3 112,05	867,6	-

Toutefois une augmentation substantielle de la production journalière est observée grâce à l'amélioration génétique, ou la vulgarisation de paquets technologiques appropriées comme l'indique les tableaux ci-dessous.

**Tableau n° 4.9:** Augmentation de la production selon le génotype

<b>Critère étudié</b>	<b>Races locales</b>	<b>½ Montbéliard</b>	<b>¼ Montbéliard</b>	<b>¾ Montbéliard</b>	<b>Moyenne</b>
Lait/jour	3,57	4,5	5,79	7,63	5,37
Durée lactation/j	165	180	284	302	233
Int. Entre vélages/j	589	810	1644	2304	1432
Lait/an/vache présentée	383	370	355	350	365
Lait/an/vache présentée	561	799	1690	2402	1363

Source : PDAP Avril 1999

**Tableau n°4.10 :** Volumes annuels de lait collectés (en litre) par les laiteries CIDR de 1994 à 1999

<b>Laiteries</b>	<b>1994</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>
Koutiala	59.500	72.900	82.600	85.000	98.000	114.000
Niono	-	-	29.100	63.000	65.000	64.000
San	-	-	19.200	72.100	81.000	80.000
Sikasso	-	-	-	-	34.000	46.500
<b>Total</b>	59.500	72.900	130.900	220.100	278.000	304.500

Source : CIDR – Projet Diffusion Laiterie Décembre 1999

## Conclusion

L'identification et le développement des filières productives sont une des préoccupations essentielles du Ministère du Développement Rural. Le présent document traite de la filière bétail-viande-lait par une étude de capitalisation de l'information existante.

L'importance de la filière bétail-viande et lait dans l'économie malienne se mesure par son apport au PIB, sa part dans les exportations, sa contribution au revenu des populations et sa place dans la consommation de protéines au niveau des ménages.

Pour accroître sa part dans les exportations et participer au commerce mondial, la filière a été analysée sous l'angle des accords de l'OMC.

Les performances de la filière sur une période de vingt ans ainsi que les différents soutiens de la boîte verte des accords de l'OMC sont consignés dans le présent document.

Les contraintes au développement de la filière ont particulièrement attiré notre attention et des propositions parfois assorties de solutions sont faites pour les lever.

Il est souhaitable d'approfondir le volet lait et aborder les problèmes de l'aviculture et des cuirs et peaux qui sont les compléments indiscutables de la filières bétail-viande-lait. Pour l'heure, le lait ne fait pas partie des produits d'exportation du Mali et sa consommation au plan intérieur mérite d'être améliorée.

## Bibliographie

1. Statistiques du Bétail et de la Viande OMBEVI DE 1980 à 1999.
2. La Transformation des produits alimentaires pour répondre aux défis d'une population urbaine croissante : N'Golo TRAORE, MARIKO Fadima SIBY, BERTHE Aissata BENGALY Juin 1999.
3. Plan d'action pour le Développement de la Filière viandes rouges : MDRE Septembre 1995
4. Tagalifi MAIGA, Fana COULIBALY, Belco CISSE : Problématique de l'Alimentation, de la transformation, de la commercialisation du bétail au Mali Mars 2000.
5. Youssouf Siaka KONE, Ousmane SANOGO : Etudes du sous-secteur de l'élevage bovin suite à la dévaluation du franc CFA août 1997.
6. LAOUALY Adama : Programme de développement de la filière viande rouge, Avril 1995.
7. Rapport sur l'exécution du projet FENU 74/C-34 au projet d'installation d'abattage , Janvier 1984.
8. OMBEVI : Répertoire des opérateurs et des organisations socio-professionnelles du secteur Bétail-viande des zones d'exportation du Mali ; Septembre 1995.
9. Almouzar M. MAIGA, Ibrahim MAZOU : Etude sur la qualité du bétail et de la viande, Proposition d'un système harmonisé de classification du bétail et de la viande, Janvier 2000.
10. OMBEVI : Note technique sur la gestion des abattoirs régionaux, des aires d'abattage et des marchés à bétail équipés au Mali
11. E. Fouguet, A. Diallo : Etude de formulation du PASA II ELEVAGE, Intensification et Diversification des productions Animales. Mars 1991.
12. Bilan de campagne 1999 – 2000 PNVA Mopti Mai 2000.
13. SABA : Documents de l'atelier sur les textes réglementaires en vigueur sur le commerce du bétail dans la sous-Région, Mars 1999.
14. MDRE : Revue des dépenses Publiques du Secteur du Développement Rural : rapport final Décembre 1999 30p
15. Institut d'Elevage et de Médecine vétérinaires des pays tropicaux : Enquête sur les Ressources Génétiques Bovine au Mali : Méthodologie, Février 1978 : 157 p
16. Mme Maimouna KONARE : Production et Commercialisation du lait et des produits laitiers dans le District de Bamako : Mémoire de fin d'Etude Katibougou : Décembre 1980 77p.

17. Société Française de Réalisation d'Etudes et de Conseil (SOFRECO) : Projet de Développement de l'Agriculture Péri-urbaine de Bamako (PDAP) : Evaluation finale "Prospective" du Projet – Rapport provisoire : Bamako du 21 janvier au 11 février 1999 : 83 p.
18. VSF : 1984 – 1994 Bilan de 10 ans d'interventions de Vétérinaires sans Frontière à Tombouctou janvier 1997- 67p.
19. Ministère des Ressources Naturelles et de l'Elevage : Schéma d'Aménagement de la ceinture de pâturages autour de Bamako : Août 1987- 64p.
20. ALBAN : BELLINGUEZ : Etude de l'Impact des Projets sur les Systèmes de Production Laitiers Péri-urbains à Bamako – Mali – Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme D'ingénieur des Technicien Agricoles en Régions chaudes – Décembre 1994- . 97 p
21. GRET : Etude sur les stratégies de Développement de la Production Laitière en Afrique : Rapport de Mission à Bamako- Mali J.M centres . Juillet 1994.
22. PDAP : Recensement du cheptel bovin métis de la zone péri-urbaine de Bamako : Rapport final – Avril 1999. 15 p.
23. M. Abdoulaye DJIRO/MDRE : Rapport de stage : Thème : la Dynamisation du Sous-secteur Elevage par la relance des exportateurs de bétail au Mali - Juillet 1996 – 38 p
24. IER/plan stratégique de la Recherche Animale : Reformulation : Volume II Document 5 Décembre 1993. 69 p
25. IER : La Recherche Zootechnique au Mali – Acquis, Problèmes et Perspectives Bamako – Avril 1980- 100 P
26. Projet Diffusion Laiterie : Organisation de la Production, Transformation et Commercialisation de produits laitiers : Rapport de mission (Mali). Décembre 1996 : 53 P.
27. Guillaume DUTEURTRE / CIRAD ; L'organisation de la filière laitière autour de Niono (Mali) : Rapport de mission effectuée du 3 au 8 Décembre 1999 à Niono. Mars 2000 31 P
28. Yaya KONATE : Formulation d'un programme National de Promotion de la production laitière et des produits laitiers. Analyse de la Production ; Les Systèmes de Production – Les bassins laitiers : Stratégie et Proposition d'Actions. Décembre 1994. 9 P.
29. Coordination Nationale PNVA : Rapport d'Etude sur l'Evaluation quantitative de la vulgarisation Agricole. Août 1996 : 34 P.
30. Issouf S. KONE, Mamadou D. TRAORE, Moussa KANE : Etude de Revues bibliographiques sur la production laitière dans le District de Bamako et ses environs (100 km autout de Bamako) 1988 55 P

31. CMDT : Rapport annuel 1997-1998 Axes 32p
32. Ministère chargé des Ressources Naturelles et de l'Elevage. Politique Laitière – Juin 1985-31P
33. Ministère de l'Environnement et l'Elevage : Séminaire sur la filière lait au Mali : Thème 1,2 et 3 Bamako du 13 au 16 juin 1989 : 30P, 20P et 31P CIPEA/IER : Etude des circuits de commercialisation du lait et des Produits laitiers à Bamako Document de travail : Mai 1991 – 50 P.
34. Siegfried DEBRAH, Keffing SISSOKO, Samba SOUMARE : Diagnostic de la filière lait au Mali : les circuits de commercialisation du lait et produits laitiers dans la zone Péri-urbaine de Bamako – octobre 1993- 35P.
35. PNVA : Rapport de la mission d'Evaluation Interne : Première Phase (1992-1996) – Rapport Principal – octobre 1996- 284 P.
36. Union Européenne/Rép. Mali (KIT) : Etude d'Orientation Stratégique des Appuis de l'Union Européenne au Mali dans le sous-secteur de l'Elevage Tomes 1-2-3 et 4.
37. Fassory SANGARE : Mémoire de fin d'Etudes : Analyse de la Production Laitière dans le District de Bamako et sa Périphérie : Situation Technique et Economique IPR – Décembre 1998- 44P
38. Dr Adama TRAORE et M. El Hadj Oumar TALL : Rapport de Consultation, Etude pour la création d'une structure appropriée de prise en charge de l'Insémination Artificielle au Mali – Janvier 1999. 83P.
39. J. GAUTHIER, Baque Mondiale : Contribution à la stratégie de développement rural au Mali : note de synthèse sur le secteur de l'élevage – Rapport de mission Février 1999- 41P.
40. Amadou SIDIBE/SERNES/SSI : les Modalités de financement e d'Implication des Institutions Financières et Monétaires dans le Financement des échanges du bétail et de la viande – Novembre 1995 : 39 P.
41. Jeffrey METZEL, Abou DOUMBIA, Lamissa DIAKITE, N'Tio Alpha DIARRA : Perspectives des Croissance des exportations de bétail malien 14 juillet 1997- 94P.
42. CRC SOGEMA : la filière "bétail" et son potentiel fiscal : Projet d'Appui à la Mobilisation des Recettes Intérieures (PAMORI) Mars 2000 – 34P
43. CMDT/DIDR : Maintien du Potentiel Productif et Développement Rural en Zone CMDT : 1996 - 38P.
44. DNSI : Recensement du cheptel national Volume I. - Résultat et analyse : Mai 1992- 49P.
45. Yaya KONATE : Recueil des Données Statistiques du Secteur Elevage de 1960 à 1994 – 48P.



# **ANNEXES**

## **Description des Systèmes de Production**

### **- A. Système pastoral pur (ou système nomade)**

Ce système a très peu de liens avec l'agriculture. Il se retrouve dans la zone frontalière entre le Mali et la Mauritanie ainsi que dans les zones adjacentes à la boucle du Niger (Aklé-Azaoud, Tilemsi, Gourma, Haoussa, Adrar, Azaouak). Les groupes ethniques les plus concernés sont les Touaregs, les Maures, les Bellahs, les Arabes. Pendant l'hivernage, ils se dispersent dans le Gourma, le Haoussa, le Mena et le Tilemsi. A partir d'octobre-décembre, lorsque les mares temporaires s'assèchent, ils se rapprochent progressivement des points d'eau permanents et des rives du Niger dans l'attente de pâturages inondés.

Le système pastoral pur soumis aux aléas climatiques est caractérisé par la grande mobilité des troupeaux, la disponibilité des ressources naturelles pour l'alimentation du bétail et les possibilités de développer l'embouche herbagère et l'embouche de case. Les principales contraintes de ce système :

- la faible productivité des troupeaux
- le faible niveau d'organisation des producteurs
- le faible niveau des investissements.

Dans ce système, l'éleveur a une vision peu économique du cheptel et se préoccupe uniquement du croît naturel du troupeau à travers les stratégies de transhumance et de nomadisme.

### **- B. Système pastoral associé aux cultures pluviales**

Ce système est associé à des transhumances aussi bien en saison sèche qu'en saison d'hivernage. Les pasteurs tentent de concilier les déplacements des animaux avec les contraintes du milieu et les activités agricoles. Pratiqué par les Peulhs et les Maures du Sahel Occidental et du Séno-Mango, ce système a cependant connu une certaine mutation sous l'effet des sécheresses et de la pression démographique. Certains éleveurs traditionnels ont en effet été transformés en bouviers salariés et certains agriculteurs Bambara, Sarakolés et Dogon sont devenus de gros propriétaires de bétail.

### **- C. Système pastoral associé aux pâturages et culture de décrue**

Localisé dans le Delta intérieur du Niger, la région du lac Magui et la vallée de la boucle du Niger, ce système se caractérise par l'exploitation des pâturages inondés (bourgoutières) et est pratiqué par les Peulhs sédentarisés, les pêcheurs Bozos, les cultivateurs Rimaïbés, Sonrhaï, Bambara et quelques éleveurs Touareg. L'agriculture est pratiquée de façon plus importante que dans les deux systèmes précédents mais représente toujours moins de 50 % des revenus des producteurs.

### **- D. Système agropastoral associé aux cultures pluviales de mil**

Localisé dans les zones semi-arides et sub-humides du Centre, sur le plateau Dogon et dans les plaines sablonneuses de Bankass, ce système associe l'élevage à la culture du mil et du sorgho. Les déplacements des animaux sont moins importants que dans les systèmes pastoraux et sont généralement motivés par le souci d'éviter les cultures.

### - **E. Système agro-pastoral associé à l'irrigation**

Il est localisé dans la zone de l'Office du Niger où la majorité des riziculteurs possède du bétail. La présence des sous-produits agricoles représente un avantage comparatif important.

### - **F. Système agro-pastoral associé aux cultures de rente et de subsistance**

Ce système concerne les paysans des zones sub-humides du Mali-Sud (région de Sikasso, sud des régions de Koulikoro et Ségou), du Sud-Ouest (Kéniéba, Kita, Bafoulabé) et de la Haute vallée du Niger. Les revenus tirés des cultures cotonnière et arachidière sont investis dans le bétail, notamment les bovins.

Le Système agro-pastoral présenté sous toutes ses formes est caractérisé par l'intégration cultures/bétail. Le développement de l'embouche paysanne est fortement influencé par les conditions climatiques. Dans ce système, outre le croît du troupeau, les bœufs sont utilisés comme moyen de production agricole et reformé après une mise en état. Ces bœufs reformés sont destinés soit à l'abattoir, soit à l'exportation.

Les contraintes à ce niveau sont :

- l'insécurité foncière
- la réduction de l'espace pastoral
- la faible productivité des troupeaux

Dans les périphéries des grandes villes, surtout la capitale, existent de nouvelles façons de pratiquer l'élevage. Ainsi on rencontre :

#### • **Parcs communaux**

Les parcs communaux sont des emplacements collectifs situés à la périphérie de Bamako cédés aux éleveurs vivants en ville afin que ceux-ci y installent leurs troupeaux. Ce ne sont que des parcs de nuit et non des terres agricoles ou de zones de pâturages. La nuit, lorsque les animaux sont dans le parc, ils ne constituent qu'un seul troupeau. La journée, lorsqu'ils sortent aux pâturages, ils sont généralement divisés en plusieurs troupeaux de 20 à 100 têtes regroupant chacun les animaux de plusieurs propriétaires. Ces producteurs sont en fait des éleveurs de case dont les animaux ont du quitté la ville sous la pression de l'administration. Ce système est voué à disparaître dans les années à venir.

#### • **Parcs privés**

Les parcs privés présentent certaines similitudes avec les parcs communaux mais, dans ce cas, chaque éleveur possède son propre parc. L'éleveur n'est cependant pas propriétaire du terrain. La majorité des parcs privés sont en périphérie de Bamako, certains sont parfois sur les mêmes sites que des parcs communaux, d'autres se trouvent implantés en pleine ville mais de façon illégale. Le fait de ne pas posséder les terrains sur lesquels sont implantés les parcs crée une situation d'insécurité foncière et beaucoup de propriétaires de parcs privés projettent de transférer leur troupeau sur une concession rurale.

- **Concessions rurales modernes**

Ce sont des exploitation récentes dont la caractéristique essentielle est que la tenure foncière est de type moderne ou de droit écrit. Les superficies peuvent varier de 1 à 20 hectares. Généralement la totalité de la concession est mise en culture et les animaux n’y font que passer la nuit dans un parc aménagé. Ils sortent pendant la journée dans des zones de pâturages situées à la périphérie.

- **Systèmes de Production et Evolution**

**Systèmes traditionnels de production de ruminants** : En dehors du milieu périurbain faisant intervenir des systèmes de productions particuliers concernant plus particulièrement la production laitière et les productions avicoles, on peut distinguer 6 principaux systèmes d’élevage de ruminants au Mali (Doumbia, 1997) :

- le système pastoral pur (SPP),
- le système pastoral des zones semi-arides associés aux cultures pluviales (SPCP),
- le système pastoral associé aux pâturages et cultures de décrue (SPCD),
- le système agro-pastoral associé aux cultures pluviales de subsistance (SACP),
- le système agro-pastoral associé à l’irrigation (SACI),
- le système agro-pastoral associé aux cultures de rente et de subsistance (SACR).

A ces différents systèmes, peuvent être associés des élevages traditionnels de porcs et de volailles.

**Tableau n° 2.1** : Caractéristiques des différents systèmes de production de ruminants au Mali

Système	Mode de gestion de l'élevage	Types de cultures	climat	Principales régions concernées
Pastoral pur (SPP)	Transhumance	Maraîchère	Aride (<300 mm)	Gao/Tombouctou
Pastoral/cultures Pluviales (SPCP)	Transhumance	Mil/sorgho	Semi-aride (300-500 mm)	Nord de Kayes/Koulikoro/Mopti
Pastoral/cultures de décrue (SPCD)	Transhumance	Sorgho/riz	Semi-aride (300-500mm)	Mopti (delta du Niger), Kayes (vallée du Sénégal)
Agropastoral/cultures pluviales (SACP)	Semi-sédentaire	Mil/sorgho/niébé	Semi-aride subhumide (500-800mmm)	Sud de Kayes, Ségou
Agropastoral/cultures irriguées (SACI)	Semi-sédentaire	Riz	Semi-aride subhumide (500-800mm)	Ségou(office du Niger)
Agropastoral/cultures de rente (SACR)	sédentaire	Coton, arachide et céréales	Subhumide (800-1500mm)	Sikasso

**Source** : Doumbia, 1997

**Tableau n°2.2** : Importance respective des principaux systèmes de production

	% de la population	% des bovins	% des ovins	% des caprins	% des camelins
SPP	8	11	31	34	95
SPCP	12	13	13	17	3
SPCD	10	14	14	10	2
SACP	30	28	27	27	0
SACI	4	3	2	2	0
SACR	25	31	13	10	0

**Tableau n°2.3**: Importance de chaque système par région

Régions	Systèmes de production (en %)					
	SPP	SPCP	SPCD	SACP	SACI	SACR
Gao	60	0	0	0	0	0
Tombouctou	40	0	38,6	0	0	0
Mopti	0	38,8	55,5	18,3	0	0
Kayes	0	40,4	5,9	10,1	0	20,8
Koulikoro	0	20,8	0	41,0	0	16,7
Ségou	0	0	0	30,6	100	0
Sikasso	0	0	0	0	0	62,5

Source DOUMBIA 1997

Les paramètres zootechniques de ces différents systèmes sont reportés être relativement faibles, en particulier concernant le taux de fécondité (Metzel, 1997).

**Tableau n°2.4** : Structures des troupeaux par système

Paramètres	Systèmes de production (en %)					
	SPP	SPCP	SPCD	SACP	SACI	SACR
Taille	40,6	64,07	40,92	57,92	81	58,12
Mâles entiers	0,28	0,26	0,26	0,26	0,29	0,27
Femelles	0,67	0,65	0,67	0,62	0,59	0,62
Mâles castrés	0,05	0,10	0,07	0,12	0,12	0,11
Nb femelles/taureau	11,0	9,98	11,32	9,35	5,00	8,46
1 <sup>er</sup> vellage mois	55,0	58,36	52,75	60,72	63,00	62,58
Taux de fécondité	0,61	0,65	0,65	0,65	0,64	0,64
Interv. Entre 2 vellage	19,92	18,13	18,39	18,25	18,70	18,59
< 1 an en %	17,6	17,9	16,7	16,8	14,0	17,5
> 1 an en %	9,5	9,4	9,9	8,3	7,4	6,6
Taux de perte zootechn. %	9,7	11,0	11,0	9,5	8,0	7,4
Taux d'expl. Brut %	9,4	9,0	9,4	7,9	6,6	7,2
Taux d'introduction %	3,5	2,6	3,5	2,1	2,0	2,5
Taux d'exploit. Net %	5,9	6,4	6,0	5,8	4,6	4,6
Taux de croît brut %	-0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Taux rend. Numérique %	4,9	8,2	9,1	7,7	5,1	7,2
Age à la vente mâle	4	4,	4	4	4,	5
Age à la vente femelle	10	10	10	10	10	8

Source : Metzel, 1997

**Tableau 3.23 :** Evolution des mouvements des marchés contrôlés par l'OMBEVI

Espèces Année	Bovins		Ovins		Caprins		Camélins	
	P	V	P	V	P	V	P	V
1980*	319.269	205.724	852.306*	579.801*				
1981	340.590	235.224	776.192	533.250			15.485	1.915
1982	361.034	241.205	905.763*	781.906*			13.538	5.821
1983	350.924	251.240	1.126.316*	707.976*			15.761	7.875
1984	452.547	279.261	1.128.837*	763.527*			7.673	2.842
1985	402.874	245.905	1.058.387*	667.984			19.771	6.192
1986	472.750	284.240	1.388.609	690.518			18.696	12.870
1987	300.856	200.014	275.314	166.598	318.250	189.504		
1988	620.987	395.499	1.050.888	557.305	925.823	560.159	22.400	8.350
1989	395.987	265.205	914.917	544.872	766.300	438.983	10.487	4.999
1990	595.263	376.640	1.151.600	651.046	998.476	605.363	6.797	1.376
1991	553.560	343.444	1.080.556	570.620	989.158	588.095	14.142	3.494
1992	652.822	434.679	1.322.729	677.728	998.476	685.363	4.848	978
1993	621.394	273.347	1.142.421	664.339	952.843	662.83	6.360	2002
1994	510.192	325.413	989.420	587.336	785.662	535.671	17.458	5964
1995	643.924	400.449	1.045.728	681.487	915.422	627.938	6.583	2441
1996	549.924	405.660	620.520	238.800	464.208	189.480	37.536	19512
1997	661.416	434.904	932.652	379.560	557.087	267.922	5.196	2592
1998	769.608	509.904	966.452	419.896	67.818	288.486	24.036	4716
1999	885.384	541.128	904.284	404.628	623.428	309.624		

P = présentés

V = vendus

\* = cumul ovins et caprins

La politique d'équipement des marchés à bétail a connu un certain essor à partir de 1976.

**Tableau 3.24.** Caractéristiques de quelques Infrastructures et Equipements

Caractéristiques Infrastructures	Date création	Capacité théorique	Niveau d'activités 1999	Coût de réalisation F.CFA	Bailleurs
1. Abattoir Frigorifique de Bamako	1965	10.000t/an	9963t/an	678.000.000	FED
2. Abattoir Frigorifique de Gao	1965	5000t/an	0		Yougoslavie
3. Abattoir régional Kayes	1967	2000t/an	1833t/an	66.708.767	FENU
4. Abattoir Régional de Mopti	1981	2000t/an	1487t/an	175.000.000	BM
5. Abattoir Régional de Sikasso	1986	2000t/an	1196t/an	261.473.573*	FU
6. Abattoir Régional de Ségou	1986	2000t/an	1541t/an	307.550.858**	FENU
7. Abattoir Régional de Koutiala	1998	2000t/an	817t/an	157.006.558	KR2 Japon
8. Abattoir Rive droite Bamako	2000	5000t/an	0	309.000.000	AGETIPE
9. 28 Aires d'abattage, séchoirs et points d'eau du FENU 74-C-34	1974-1982			453.791.233	FENU
10. ULB	1967		30.000Litres/j	-	-
11. Marchés à bétail Ansongo			11576/6376		
12. Marchés à bétail Bilaly-koira			9405/4259		

13. Marchés à bétail Boussin			18983/14202		
14. Marchés à bétail Bougouni			6887/3424 .		
15. Marchés à bétail Gossi			45640/13460 .		
16. Marchés à bétail Hombori			-		
17. Marchés à bétail Niono	1976		46326/37980	37.280.181	CEAO
18. Marchés à bétail Yolo			22152/17573		
19. Marchés à bétail Kati-drall	1976		897177/81650	23.513.365	CEAO
20. Marchés à bétail Fatoma	1981		23626/17471	30.000.000	IDA
21. Marchés à bétail Ségou	1996		15774/11118	14.500.000	US-AID
22. Marchés à bétail Bko-abattoir			220984/86820		
23. Marchés à bétail Bko Faladiè			68647/49438		
24. Marchés à bétail Gao			-		
25. Marchés à bétail Nioro			-		
26. Marchés à bétail Sikasso	1986		100736/66736		
27. Marchés à bétail Sofara	1998		24015/19260		
28. Marché à bétail Kayes			57798/10502		
29. Marché à bétail Sikasso			18688/4395		
30. Marché à bétail Koutiala	1998		28542/22819.		
31. Marché à San			6946/1568		

N.B. – Chiffre d'en haut = nombre d'animaux présentés

- chiffre d'en bas = nombre d'animaux vendus

• uniquement ovins et caprins

\* dont Etals de boucherie Sikasso : 35.402.040

\*\* dont Etals de boucherie Ségou : 47.170.960

Tableau n° 3.25

**Les Aires d'abattage, les séchoirs, les points d'eau et les hangars de stockage**

Région	Localité	Aires d'abattage	Séchoir type	Point d'eau	Hangars de stockage
Koulikoro	Dioila	A6 x 8	B.12/48	Puits	
	Sanankoroba	A6 x 10	B.28/24	Puits	
	Baguinéda	A6 x 8	B.16/24	Puits	
	Ouelessobougou	A6 x 4	B.12/24	Puits	
	Massigui	A6 x 4	B.12/24	Puits	
	Didiéni	A6 x 4	B.12/24	Puits	
	Kassela	A6 x 4	B.12/24	Puits	
	Bancoumana	A6 x 4	B.6/12	Puits	
	Siby	A6/4	B.6/12	Puits	
	Dilly	A6/4	B.6/12	Puits	
	Nyamana	A6/4	B.6/12	Puits	
Mopti	Mopti	-	-	-	1
	Fatoma	6/4	4/24	Puits	
	Bankass	-	4/24	-	
	N'Gouma	6/4	4/24	Puits	
	Samadougou	6/4	6/12	Puits	
Gao	Gao	-		-	1
	Gourma rharous	6/4		-	
Ségou	Niono	6/10	12/40	Puits	
	Tamani	6/4	4/24	-	
	Sokolo	-	4/24		
	Diabali	6/8	12/24		
	Markala	6/8	12/24		
	Sansanding	6/4	4/24		
	Ségou	-	-		
	Konobougou	-	4/24		
	Tominian	-	4/24		
Sikasso	Sikasso	-	-	-	1
	M'Pessoba	6/4	4/24	Puits	
	Loulouni	6/4	4/24	Puits	
	Bla	6/4	4/24	Puits	
	Zégoua	6/4	4/24	Puits	
	Koumantou	6/4	6/12	Puits	
Kayes	Kayes	-	-	-	1
	Sefeto	6/4	6/12	Puits	
	Sebekoro	6/4	6/12	Puits	
	Yélimané		12/24		
	Bafoulabé		6/12		

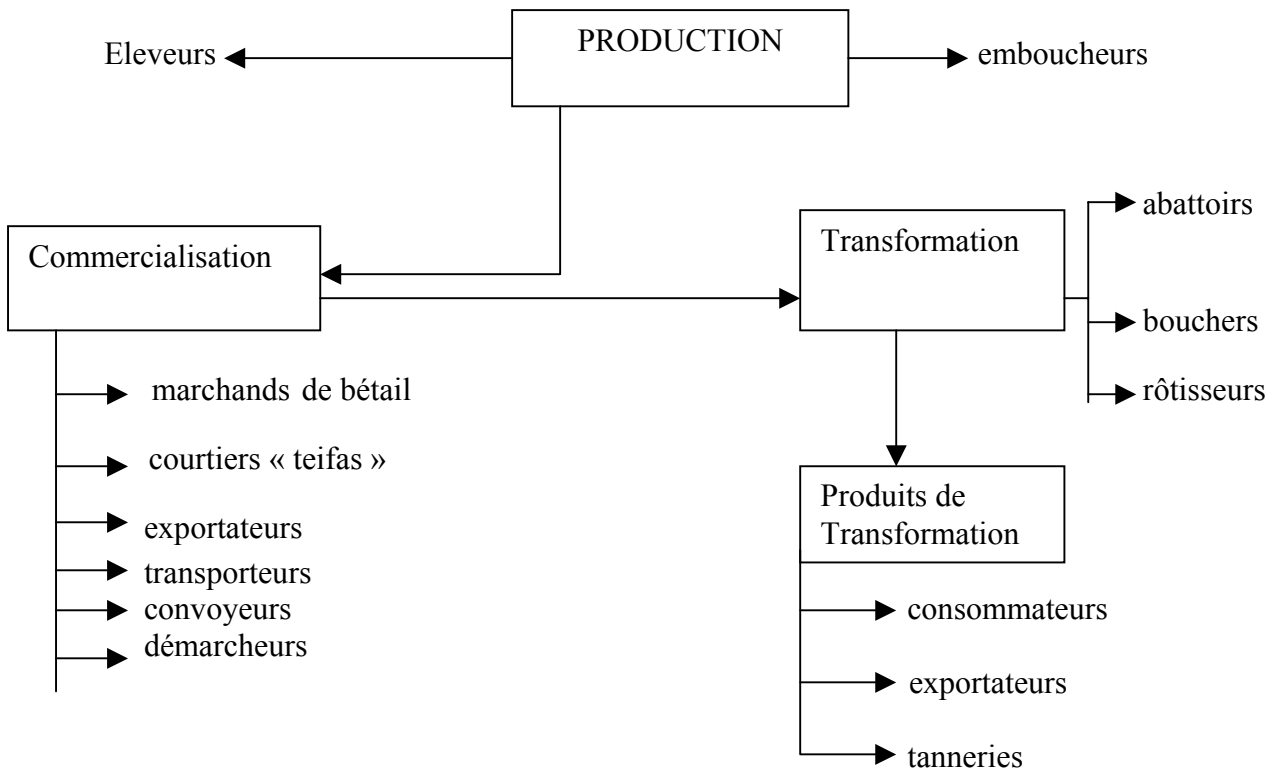


**Tableau n°3.26:** les Différents projets touchant à l'élevage

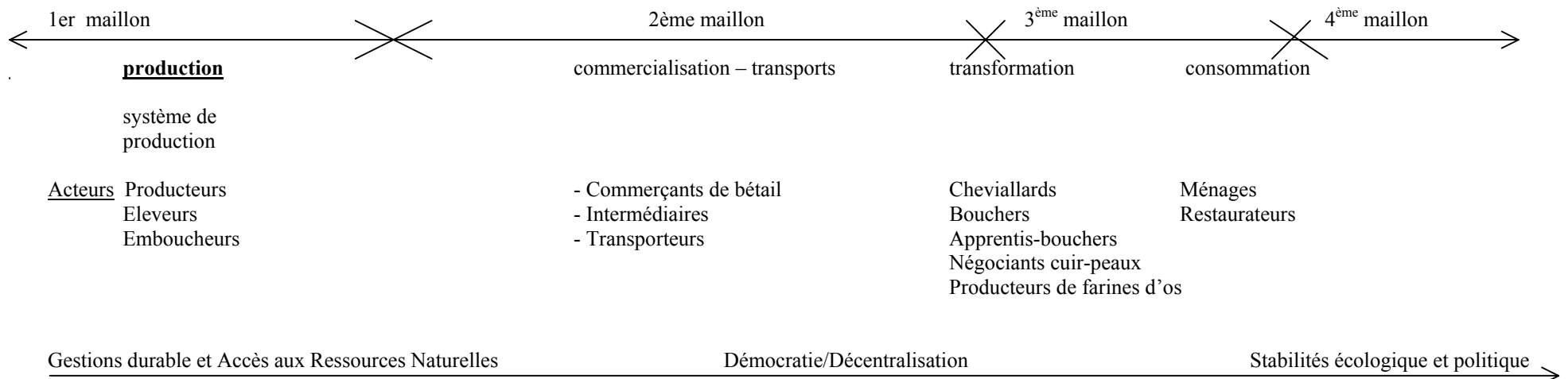
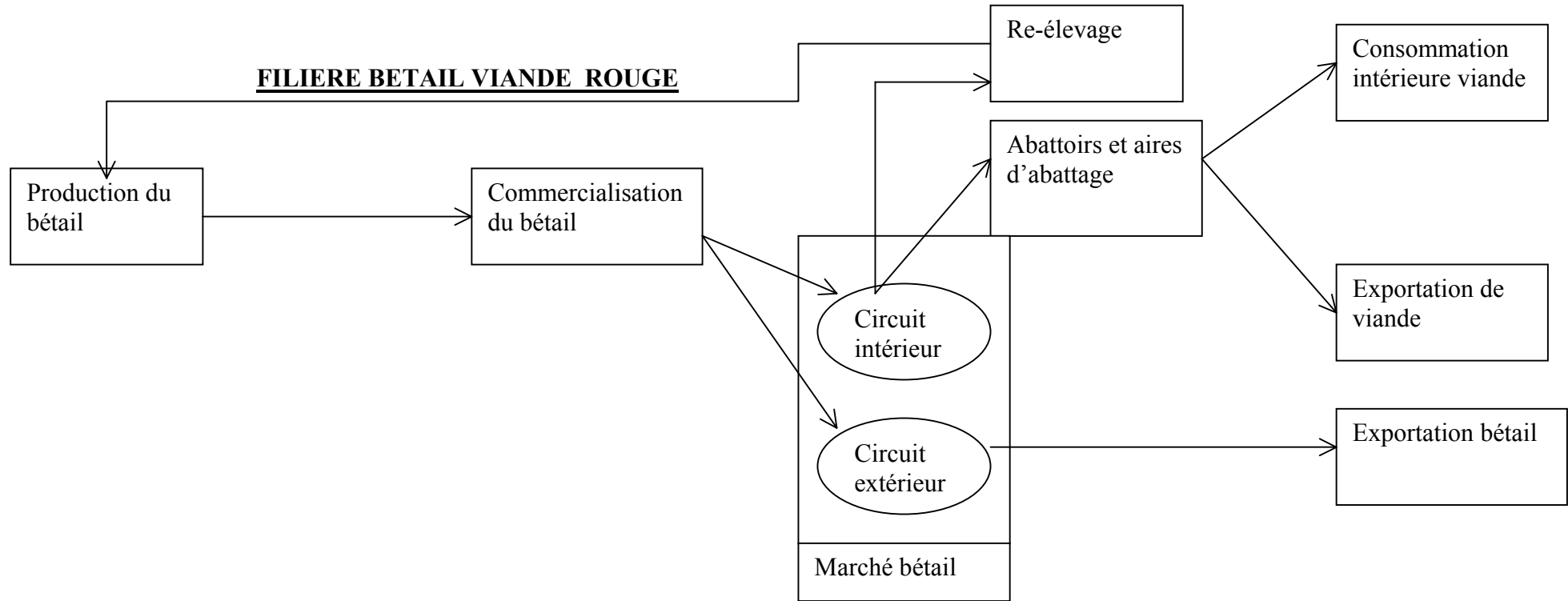
	Bailleur	Thèmes	Période	Montant
<b>Projet en cours</b>				
Amélioration de la productivité pour l'exportation (APEX)	USAID	Commercialisation de la viande et des animaux vivants	1992-1997	18 millions de US\$
PGRN	BM	Gestion des ressources naturelles		
Projet de gestion des terroirs de San-Koutiala	AFD	Restauration des ressources naturelles avec forte participation des villageois	1997-1999	4,6 millions de US\$
Unité de transformation des sous-produits animaux	GRM BADEA		1997-2002	2,5 millions de US\$
Centre communautaire de production de géniteurs bovins de Madissa Diassa ONDY IV	CEDAO GRM	Productivité race N'Dama	1996-2001	0,8 milliards de FCFA
Projet de développement de l'agriculture péri-urbaine de Bamako (PDAP)	FAC	Amélioration génétique (IA), conseil, crédit, professionnalisation, productions laitière et avicole	1994-1999	0,8 milliards de FCFA
Cellule de coordination des projets d'élevage dans la région de Mopti (CCPE)	CFD FAO BAD	Infrastructures élevage	1996-1998	250 millions de FCFA
Programme d'hydraulique	Fonds Koweïtien	Hydraulique, approfondissement de 20 mares	1995-1999	6,5 milliards de FCFA
Villageois et pastorale dans les cercles de Niafunke et Youwarou	OPEP		1994-2000	
Programme national de recherche agricole	IDA	Recherche Agricole	1987-2000	14,2 millions de DTS
Programme d'hydraulique du Liptako-Gourma	Fonds Koweïtien FAD-FID	Hydraulique pastorale	1996-1999	27,5 millions de FCFA
Projet en zone d'élevage Mali Nord Est (PEMME II)	FED	Aménagement pastoraux, organisation des éleveurs, santé animale, accès au crédit	1993-1998	2,9 milliards de FCFA
PARC III	FED	Appui aux services vétérinaires et appui à la privatisation vétérinaire	1997-2000	2,3 millions d'ECUS
Projet d'appui au secteur privé de l'élevage (PASPE)	FAC	Vétérinaires privés et associations villageoises	1997-1999	18 millions de FF
Phase relais du projet d'aménagement agro-pastoral	AFD	Aménagement agro-pastoral et santé animale, région de Sikasso	1998-1999	7,5 millions de FCFA
Projet d'aménagement agro-pastoral (PAAP)	AFD	Aménagement agro-pastoral et santé animale	1993-1998	220 millions de FCFA
Projet de développement rural Mali-Sud	FAD GRM	Gestion de terroirs Zones CMDT Koutiala et Sikasso	1993-1998	11,18 millions d'écus
Modernisation et extension de l'usine de Koulikoro	AFD	Production d'huile, de savon et de tourteau	1991-1998	117 million de FF

Projet de développement de l'élevage au Sahel Occidental (PRODESO)	BAD BADEA	Organisation des éleveurs, vulgarisation, infrastructures, hydraulique pastorale, gestion agro-pastorale	1993-1998	7 milliards de FCFA
<b>Projet à venir en démarrage</b>				
Gestion durable de la biodiversité dans le Gourma malien	BM	gestion d'un écosystème naturel	2000	1,2 milliards de FCFA
PNIR	BM/Japon	Infrastructures rurales	1999-2004	
PACE	FED	Epidémiosurveillance et privatisation vétérinaire	2000	
Projet de développement de l'aviculture villageoise	BADEA	Production avicole, marchés, centres d'abattage, conservation, formation, recherche, vaccination Régions de Kayes, Koulikoro, Ségou, Mopti, Bamako	1999-2002	5,8 millions de US\$

# SCHEMA FILIERE BETAIL-VIANDE

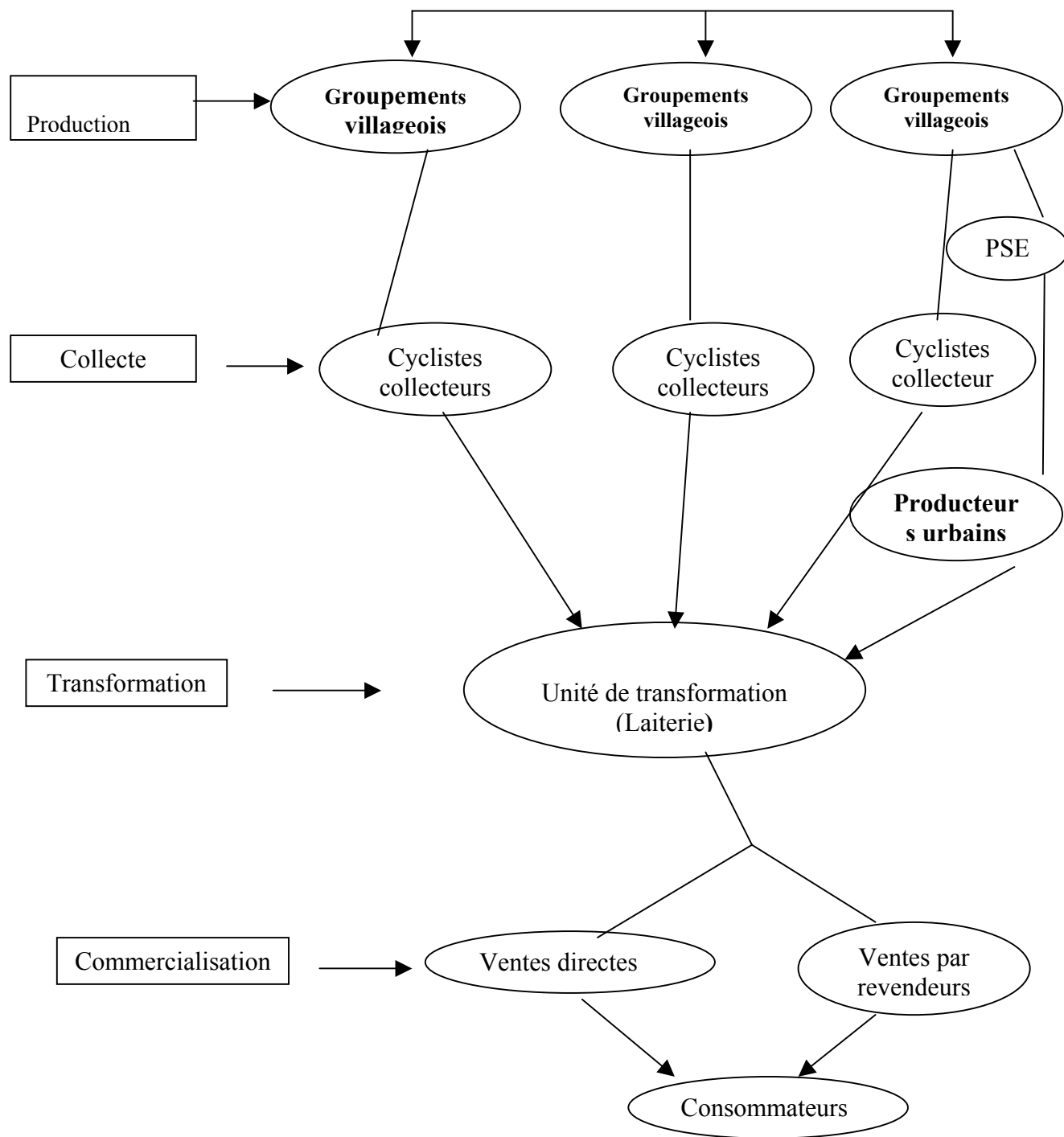


**FILIERE BETAIL VIANDE ROUGE**



### Schéma de la filière lait (dans le dispositif Danaya Nono du CIDR)

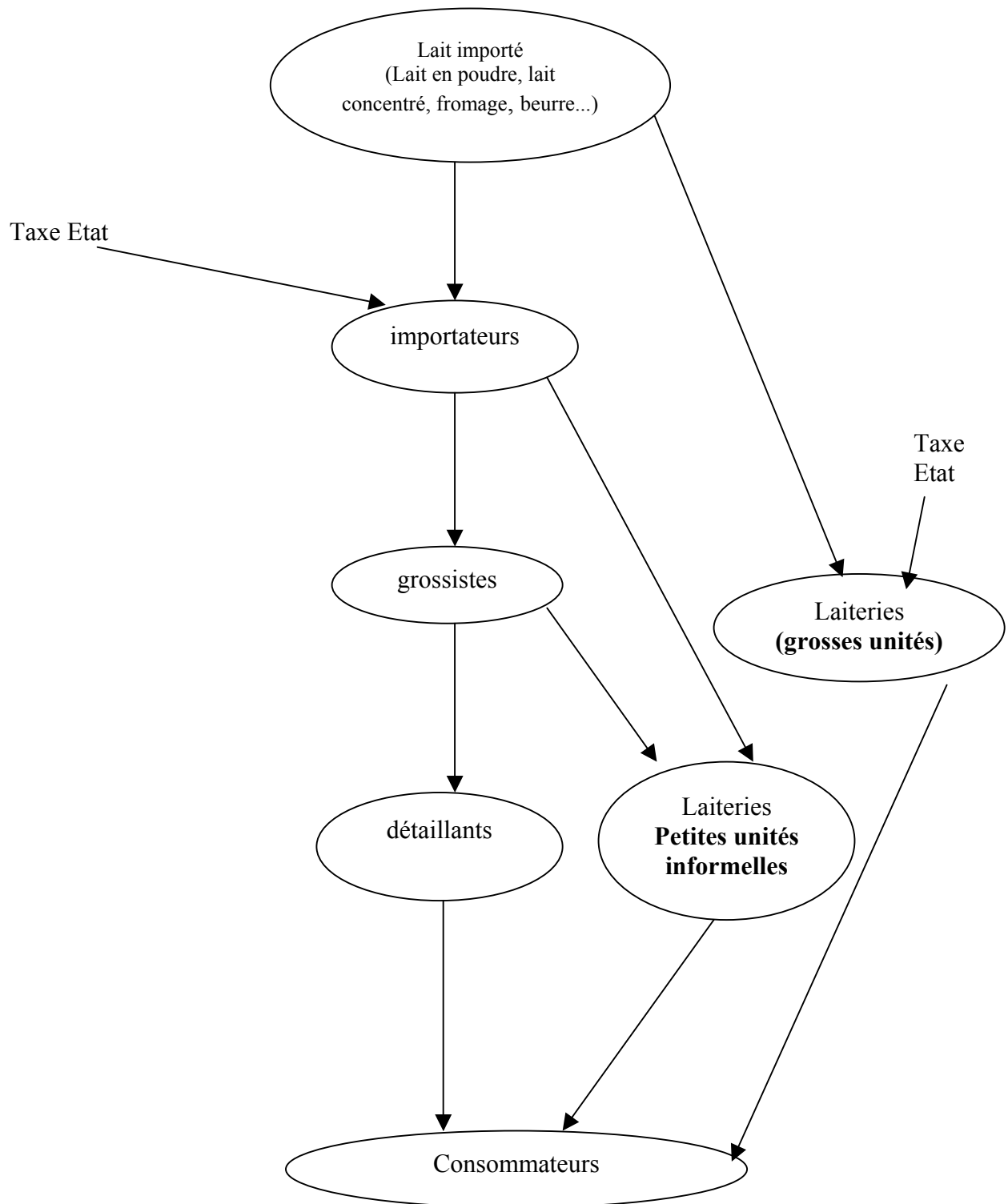
Source : Projet Diffusion Laiteries (CIDR)



Ce présent Schéma s'adopte au système agro-pastoral associés aux cultures de rente et de subsistance

PSE = prestataire de service

## - Filière lait importé



Source : Projet Diffusion Laiteries (CIDR)

# Mission de terrain

## Guide d'entretien

Interlocuteurs – les éleveurs

- les coopératives et associations
- la douane
- les ONG
- les services de l'Etat
- les laiteries et commerçants

## Questionnaires

### **1. Soutien Interne :** (éleveurs et organisme d'éleveurs – laiteries)

Quelles sont les subventions dont vous avez lié , négocié de l'état ?

- Pour votre organisme ( coopérative – association...)
- Pour les facteurs : intrants, équipements
- Quelles sont vos difficultés à l'exportation ?
- Avez-vous bénéficié de crédit de commercialisation d'embouche ou création d'infrastructures ou d'approvisionnement en intrants ?  
Si oui, indiquez la nature, le montant et le bailleur de fonds.
- Les crédits sont-ils adaptés à vos besoins ?
- Quel type de c'édit souhaitez-vous ?
- Avez-vous été formés ? (domaine de formation, responsable de la formation )
- La vulgarisation a-t-elle un impact sur vos activités ?
- Que pensez-vous du niveau des soutiens accordés au secteur bétail-viande-lait

### **2. Fiscalité intérieure** (laiteries coopératives, douanes, commerçants)

- La filière lait-bétail-viande est elle taxée ? A quel niveau ? Le lait local ou importé ?
- Nom et niveau de la taxation par type de lait ?
- Niveau de la taxe sur le bétail et la viande

### **3. Soutien aux frontières :**

Quelles sont les exonérations accordées par la douane en matière de lait ?

Qui en sont les bénéficiaires ?

Quelles sont les taxes appliquées aux frontières ?

Sur le lait ? viande, bétail ?

Quelles sont les interdictions ou restrictions e en matière d'importation du bétail et de la viande ?

### **4. Indicateurs de compétitivité** (éleveurs et organisations d'éleveurs, laiteries)

Quel est le coût de production du lait ?

Le prix au producteur ?

Le prix sur le marché

Le prix à l'importation

Le prix du lait importé sur le marché

Coût de la transformation :

du lait local ?

du lait importé ?

N°-----/CPS/MDR

**PROGRAMME DE MISSION DE L'EQUIPE DE LA FILIERE  
BETAIL-VIANDE ET LAIT**

**I. MISSION SUR LE TERRAIN**

**Itinéraire : Bamako-Mopti-Koutiala-Ségou-Bamako 1500 km**

**Mrs Fana COULIBALY (bétail viande ) et Dalinou COULIBALY (lait)**

**Départ** / Dimanche 8/10/2000

**Arrivée** Mopti Lundi 9/10/2000

Séances de travail

- Douanes
- Coopératives marchands de bétail
- association des éleveurs
- unités Kassam lait
- ONG SABA
- DNAMR
- Dr Noumou DIAKITE

**Coucher à Mopti**

Mardi 10/10/2000 suite des entretiens et fin

Mardi 10/10/2000 départ de Mopti à 10 h  
Arrivée à Koutiala

Séances de travail

- CMDT
- Coopératives des éleveurs
- KENE - Lait
- Douanes

**Coucher à Kla**

Mercredi 11/10/2000 suite et fin des séances de travail

Mercredi 11/10/2000 départ de Kla à 18 h  
Arrivée à Ségou 20 h 30 coucher

Jeudi 12 et Vendredi 13



### Séances de travail

- Coopérative des marchands de travail de Ségou
- Elevage laitier FAFA DEMBELE
- Ségou - lait
- Douanes
- DRAMR
- CLUSA

### **Budget de la mission**

1. Perdiems		
2 cadres :	15000 FCFA/J x 5 j x 2	150.000
1 chauffeur :	5000fcfa/j x 5 x 1	25.000
Reprographie sur le terrain		25.000
2. Distance a parcourir	= 1600 km = 240 litres gasoil	78.000Fcfa
Carburant et lubrifiant		PM
II. Avance frais de Secrétariat		50.000

**Le Chef d'Equipe Bétail-vande et lait**

**Souleymane A. OUATTARA**